



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

2015
2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DE L'ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

**2015
2016**

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Les renseignements présentés dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de l'Assemblée nationale du Québec pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

DIRECTION

Isabelle Giguère

COORDINATION ET RÉDACTION

Jean-Philippe Laprise

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

TRADUCTION ET CONCORDANCE DES VERSIONS

Direction de la traduction et de l'édition des lois

COLLABORATION

Marie-Josée Dufour

COUVERTURE

Manon Paré

MISE EN PAGES

Isabelle Jacques

PHOTOGRAPHIES

**Collection Assemblée nationale du Québec,
Fonds Assemblée nationale du Québec,
Assemblée préfectorale de Kyoto, ©Sénat/C.Lerouge,
Assemblée parlementaire de la Francophonie,
Le consortium GLCRM + P_R architectes**

PHOTOGRAPHES

**Claude Mathieu, Christian Chevalier,
Clément Allard, Valérie Cliche, Jean-Yves Cliche,
Roch Thérroux, Renaud Philippe, François Laliberté,
François Nadeau, Daniel Lessard,
Cécile Picard-Tardif**

Direction des communications, des programmes
éducatifs et de l'accueil

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753

ISBN 978-2-550-75644-6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2016

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2016

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai l'honneur et le privilège de vous présenter le *Rapport d'activité 2015-2016* de l'Assemblée nationale du Québec pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2016. L'année financière 2015-2016 a été riche en accomplissements, puisque de nombreuses activités parlementaires, administratives, citoyennes, culturelles et patrimoniales ont su refléter, tout au long de l'année, le dynamisme et l'ouverture de notre institution démocratique.

Par souci d'offrir un milieu de travail sain et harmonieux, l'Assemblée nationale annonçait, en juin 2015, la mise en vigueur de la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail. Élaborée par un groupe de députés de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, présidé par M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale, cette politique préventive propose un processus équitable et efficace de traitement des situations de harcèlement, tout en prenant en compte les particularités du milieu de travail de cette institution. Elle protège à la fois les députés, les employés de députés et les employés administratifs tout en mettant l'accent sur la prévention et le maintien d'une culture de civilité, ce qui lui confère un caractère unique.

L'année 2015-2016 aura été marquée par l'organisation de deux expositions significatives. D'abord, il y a eu *Aux urnes, citoyennes!* qui soulignait le 75^e anniversaire de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises. Puis, *Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1915 à 2015*, qui tient l'affiche jusqu'en septembre 2016, retrace l'histoire passionnante de la construction de l'édifice Pamphile-Le May et de son évolution jusqu'à nos jours.

Comme vous l'avez sans doute noté, la sécurité des États s'est transformée au fil du temps et les institutions étatiques n'échappent pas à cette nouvelle réalité. Le Québec assume un *leadership* certain. À la demande des présidents de tous les autres parlements du Canada, nous avons été invités à organiser un séminaire sur les questions de sécurité des parlements. C'est pourquoi plusieurs repensent leur système de sécurité. Ici, dans cette perspective, le Bureau de l'Assemblée nationale a autorisé la construction d'un nouveau pavillon d'accueil. Les infrastructures modernes et sécuritaires permettront, entre autres, de mieux recevoir annuellement les 124 000 visiteurs. Comme tous les travaux réalisés sur la partie frontale du parlement seront souterrains, nous protégerons l'intégrité architecturale de notre Assemblée.

Au printemps 2016, l'Assemblée nationale a adopté 40 lois au cours de l'année et a siégé près de 1 500 heures en commission parlementaire selon les différents mandats relevant de son autorité. De plus, elle a été invitée à participer à diverses missions parlementaires multilatérales ou bilatérales. Nous avons aussi été les hôtes de plusieurs de ces missions, ce qui favorise une meilleure appréciation des dossiers économiques et politiques traités par d'autres parlements.

Finalement, nous avons maintenu nos activités pédagogiques à caractère éducatif et civique dans le but d'encourager une participation citoyenne à la vie démocratique.

Bonne lecture!



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Chagnon'.

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

À l'instar du président, j'affiche une grande fierté à vous présenter le 17^e Rapport d'activité de l'Assemblée nationale. Ce rapport brosse un tableau des activités réalisées au Parlement au cours du dernier exercice financier.

Pour exercer efficacement leurs multiples fonctions parlementaires, les députés et leur personnel doivent pouvoir s'appuyer sur des services de qualité et compter sur un milieu facilitant leur travail en commission parlementaire ou en circonscription. C'est ici que le savoir-faire des employés de l'Assemblée nationale prend tout son sens. Au 31 mars 2016, ils étaient quelque 675 membres du personnel pour faire fonctionner efficacement le Parlement. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour les remercier chaleureusement pour leur excellent travail et leur dévouement à notre institution.



Néanmoins, il faut savoir que les services offerts par l'Assemblée nationale sont diversifiés et que bon nombre d'entre eux s'adressent non seulement aux parlementaires, mais également à la population. Pour donner suite à ses différents mandats, l'Assemblée s'en remet à trois directions générales, dont neuf directions sectorielles qui, au quotidien, s'activent avec brio pour atteindre les objectifs fixés par l'institution et remplir sa mission. Voilà pourquoi nous sommes constamment à la recherche de nouvelles façons de faire pour actualiser et renouveler notre offre de services destinés aux parlementaires et aux citoyens. Il s'agit d'une philosophie de gestion qui anime l'ensemble du secteur administratif et qui guide nos actions au quotidien.

En terminant, permettez-moi de faire écho aux propos du président. L'Assemblée nationale a mis en place, cette année, le plus gros chantier de construction depuis l'ajout du restaurant Le Parlementaire à l'hôtel du Parlement, effectué il y a maintenant un siècle. Ces travaux sont effectués sous la supervision d'une équipe de projet hautement qualifiée et dynamique qui veille quotidiennement au bon déroulement des différentes étapes. Tout au long de cette entreprise, la population est invitée à suivre l'évolution des travaux en consultant le site Internet de l'institution. La construction du nouveau pavillon d'accueil nécessitera, au cours des prochaines années, la mobilisation, à différents niveaux, de tout le personnel de l'Assemblée. Je demeure convaincu que, pour mener à terme ce projet innovant et audacieux, nous pourrions compter sur une équipe créative, qualifiée, dévouée, et toujours consciente du rôle de premier plan que l'Assemblée nationale exerce dans la vie de chaque citoyen.



Michel Bonsaint

Secrétaire général de l'Assemblée nationale

LE PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES	10
--	----

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, **SA COMPOSITION ET LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE**

Les faits saillants parlementaires	15
La mission de l'Assemblée	17
La composition de l'Assemblée	17
Le travail parlementaire	25
Les commissions parlementaires	30
La participation citoyenne aux travaux parlementaires	43
Le Cercle des femmes parlementaires	44
La diplomatie parlementaire	45
Les décès d'anciens parlementaires	58

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, **LES CITOYENS ET LES ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES**

Les faits saillants institutionnels	61
Les activités spéciales	64
Une Assemblée ouverte aux citoyens	67
La mission éducative	72
La Bibliothèque	80
Les moyens de communiquer avec les citoyens	82

L'ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les faits saillants administratifs	87
Le Bureau de l'Assemblée nationale	88
L'organigramme au 31 mars 2016	89
La masse salariale, les allocations et les dépenses des députés	90
Les crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2015-2016	91
Le personnel	92
D'autres projets	94

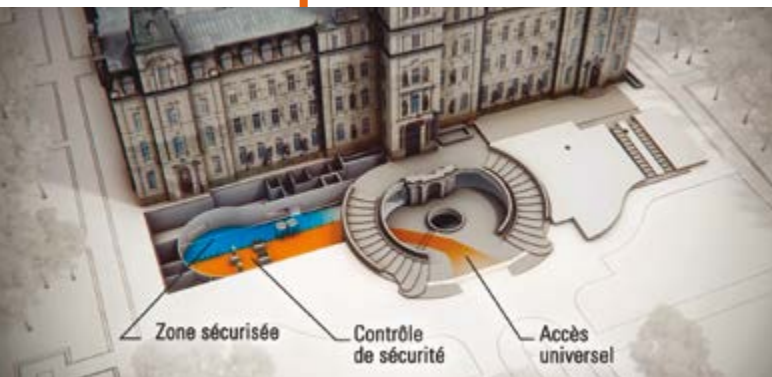
LES ANNEXES

Annexe I Les projets de loi adoptés	99
Annexe II Les mandats des commissions parlementaires	103

LE PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Le Bureau de l'Assemblée nationale a autorisé unanimement, le 12 novembre 2015, le projet d'amélioration des infrastructures. Lors d'une conférence de presse tenue le même jour, le président, M. Jacques Chagnon, accompagné des whips du gouvernement et des groupes d'opposition, a présenté le concept de ce projet important pour l'institution.

Ce projet, qui vise à renforcer la sécurité à l'hôtel du Parlement tout en bonifiant l'accessibilité aux visiteurs, comprend trois volets :



- les infrastructures de sécurité et d'accueil;
- les améliorations techniques et la réalisation de travaux de mise aux normes;
- les salles de commissions parlementaires.

L'hôtel du Parlement a été érigé au 19^e siècle en tenant compte des besoins de l'époque et n'a fait l'objet d'aucun agrandissement depuis une centaine d'années. La construction d'un pavillon d'accueil souterrain détaché de l'enceinte de l'hôtel du Parlement permettra d'effectuer les contrôles de sécurité à l'extérieur de l'édifice actuel, en plus d'améliorer les infrastructures d'accueil.



D'importants travaux de mise aux normes et l'ajout de deux salles de commissions parlementaires adaptées aux besoins des parlementaires, des médias et du public seront également réalisés.



LE PROJET D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

FINANCEMENT DU PROJET

L'Assemblée nationale assumera elle-même le coût du projet, évalué à 60,5 M\$, et ne demandera aucun budget supplémentaire pour sa réalisation.

ÉCHÉANCIER

Le début des travaux d'excavation a commencé au printemps 2016 et la construction, qui devrait être complétée au printemps 2019, s'effectuera en plusieurs phases afin d'avoir le moins d'impacts possible sur le déroulement des travaux parlementaires. Voici quelques étapes importantes couvrant la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

ÉTAPES	DATES
Conception du projet	Avril 2015
Autorisation du Bureau de l'Assemblée nationale	Novembre 2015
Dépôt des plans et devis préliminaires du projet	Décembre 2015
Début du lancement d'appel d'offres pour les travaux de construction	Janvier 2016
Installation du chantier	Mars 2016
Inauguration du chantier et début des travaux	Mars 2016

INAUGURATION DU CHANTIER

Le 24 mars 2016, sur le parvis de l'hôtel du Parlement, le président, M. Jacques Chagnon, a donné le coup d'envoi des travaux de construction du pavillon d'accueil en procédant à une pelletée de terre symbolique.

La cérémonie s'est déroulée en présence du maire de Québec, M. Régis Labeaume, ainsi que des trois whips des groupes parlementaires, messieurs Stéphane Billette, whip en chef du gouvernement, Harold Lebel, whip en chef de l'opposition officielle, et Donald Martel, whip du deuxième groupe d'opposition.

Les citoyens pourront suivre l'évolution des travaux en consultant le site Internet de l'Assemblée nationale au www.assnat.qc.ca.



L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
**SA COMPOSITION ET LE
TRAVAIL PARLEMENTAIRE**



Politique pour prévenir le harcèlement

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a annoncé le 5 juin 2015 l'entrée en vigueur de la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail. Cette politique traduit la volonté des parlementaires et de l'Administration de faire de l'Assemblée nationale un milieu de travail sain et harmonieux, exempt de harcèlement. Adoptée par le Bureau de l'Assemblée nationale, cette politique met en évidence l'importance de la prévention et du maintien d'une culture de civilité. Elle propose un processus équitable et efficace de traitement des situations de harcèlement, qui prend en compte les particularités du milieu de travail que constitue l'Assemblée nationale.

La Politique s'adresse à la fois aux députés, au personnel politique et au personnel administratif. Elle envoie un message clair et uniforme : aucune forme de harcèlement n'est tolérée dans ce milieu de travail, peu importe qui en est l'auteur.

Rappelons que c'est en novembre 2014 qu'un groupe de travail a été formé à la demande du président. Son mandat consistait à formuler des recommandations quant aux moyens à appliquer pour prévenir et gérer les situations de harcèlement. Présidé par M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale, le groupe de travail était composé de députés, femmes et hommes, de tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et appuyés par des membres du personnel administratif. La Politique peut être consultée sur le site Web de l'Assemblée nationale.



Exposition en chapelle ardente de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau

Plus de 2 000 personnes se sont présentées à l'hôtel du Parlement, le dimanche 7 juin 2015, pour rendre un dernier hommage à l'ancien premier ministre du Québec, M. Jacques Parizeau, exposé en chapelle ardente à la salle du Conseil législatif. Dignitaires et citoyens se sont recueillis devant le cercueil et ont offert leurs condoléances à son épouse, M^{me} Lisette Lapointe, et aux membres de la famille.



Les chapelles ardentes à l'hôtel du Parlement

L'hôtel du Parlement a servi de chapelle ardente à de multiples reprises, notamment lors du décès de premiers ministres. La tradition veut que ce soit la salle de l'Assemblée nationale qui se transforme en chapelle ardente, si le premier ministre meurt dans l'exercice de ses fonctions. Depuis 1867, quatre premiers ministres sont morts en fonction et trois ont été exposés en chapelle ardente : Félix-Gabriel Marchand (1900), Maurice Duplessis (1959) et Daniel Johnson (père) (1968). Lorsqu'il s'agit d'un ancien premier ministre, c'est la salle du Conseil législatif qui est utilisée à cette fin. En plus de M. Parizeau, d'autres anciens premiers ministres ont été exposés dans la salle du Conseil législatif, dont Jean Lesage (1980), René Lévesque (1987) et Robert Bourassa (1996). *Suite à la page 58.*



Mises en berne en solidarité aux victimes d'un attentat

L'Assemblée nationale du Québec a mis en berne le drapeau du Québec sur la tour centrale du parlement tout comme le drapeau français a été mis en berne à la mémoire des victimes des tragiques attentats de Paris survenus le 13 novembre 2015.

Le 18 janvier 2016, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, et le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, ont annoncé la mise en berne du fleurdelisé sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement en hommage aux sept Québécois décédés dans les attentats au Burkina Faso et en Indonésie.

À la suite des attentats de Bruxelles survenus le 22 mars 2016, le drapeau québécois a été mis en berne sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement.

Jacques Chagnon, décoré de la Légion d'honneur

Le 2 février 2016, le président de l'Assemblée nationale a été nommé au grade d'Officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur par le président de la République française, M. François Hollande. Cette haute distinction souligne le parcours exceptionnel de M. Chagnon, plus particulièrement son engagement en faveur de la Francophonie et sa contribution à l'enrichissement des relations entre le Québec et la France.



Rappelons que la Légion d'honneur est la plus haute distinction française remise au nom du chef d'État, qui reconnaît les personnes les plus méritantes issues de tous les domaines d'activité.

La mission de l'Assemblée

L'Assemblée nationale du Québec constitue l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget de l'État québécois. Ils ont aussi pour rôle de contrôler les actes du gouvernement et de discuter de toute question d'intérêt public, notamment au sein des commissions parlementaires. La durée du mandat collectif de ces députés, entre deux élections générales, est appelée *législature*.



LES TROIS POUVOIRS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

POUVOIR LÉGISLATIF

Étudie, discute, modifie et vote les lois. Exerce un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif. Débat de questions d'intérêt public.

▼
Parlement

POUVOIR EXÉCUTIF

Détermine les politiques qui guident l'action de l'État. Administre et dirige l'État en conformité avec les lois votées par le pouvoir législatif.

▼
Gouvernement

POUVOIR JUDICIAIRE

Interprète les lois votées par le pouvoir législatif. Décide si un citoyen ou un groupe a agi ou non en conformité avec la loi.

▼
Tribunaux

La composition de l'Assemblée

LA RÉPARTITION DES SIÈGES

Les dernières élections générales ont eu lieu le 7 avril 2014. Depuis l'ouverture de la 1^{re} session de la 41^e législature, le 20 mai 2014, la répartition des sièges a changé quelque peu. Voici la répartition de l'Assemblée nationale au 31 mars 2016 :

Parti libéral du Québec	71
Parti québécois	29
Coalition avenir Québec	20
Députés indépendants (Québec solidaire : 3)	4
Poste vacant	1



PHILIPPE COUILLARD
Premier ministre
Roberval



JEAN-MARC FOURNIER Leader Saint-Laurent
GERRY SKLAVOUNOS Leader adjoint Laurier-Dorion
DOMINIQUE VIEN Leader adjoint Bellechasse
STÉPHANE BILLETTE Whip en chef Huntingdon
PATRICK HUOT Whip adjoint Vanier-Les Rivières
MARIE-CLAUDE NICHOLS Whip adjoint Vaudreuil
NICOLE MÉNARD Présidente du caucus Laporte



DOMINIQUE ANGLADE Saint-Henri-Sainte-Anne
PIERRE ARCAN Mont-Royal
PIERRE-MICHEL AUGER Champlain
GAÉTAN BARRETTE La Pinière
RAYMOND BERNIER Montmorency
DAVID BIRNBAUM D'Arcy-McGee
FRANÇOIS BLAIS Charlesbourg
LUC BLANCHETTE Roux-Moranda-Témiscamie
GISLAIN BOLDUC Mégantic
JEAN BOUCHER Ungeva
JULIE BOULET Lévis
GUY BOURGEOIS Abitibi-Est
PAUL BUSQUE Beauce-Sud
MARC CARRIÈRE Châteauguay
FRANCINE CHARBONNEAU Mille-Îles
LUCIE CHARLEBOIS Soulanges
GERMAIN CHEVARIE Îles-de-la-Madeleine
MARTIN COITEUX Neffigen
JEAN D'AMOUR Rivière-de-Loup-Témiscouata
JACQUES DAoust Verdun
HÉLÈNE DAVID Outremont
RITA DE SANTIS Bourassa-Sauvé
ANDRÉ DROLET Jean-Lesage
ANDRÉ FORTIN Pontiac
LUC FORTIN Sherbrooke
PIERRE GIGUÈRE Saint-Maurice
JEAN-DENIS GIRARD Trois-Rivières
JEAN HABEL Sainte-Rose
SAM HAMAD Louis-Hébert
GUY HARDY Saint-François
DAVID HEURTEL Veau
ALEXANDRE IRACÀ Papineau
GEOFFREY KELLEY Jacques-Cartier
CARLOS J. LEITÃO Robert-Baldwin
LAURENT LESSARD Lotbinière-Frontenac
MICHEL MATTE Portneuf
RICHARD MERLINI La Prairie
MARIE MONTPETT Crémazie
PIERRE MOREAU Châteauguay
NORBERT MORIN Côte-du-Sud
GUY OUELLETTE Chomedey
PIERRE PARADIS Brome-Missisquoi
MARC H. PLANTE Maskinonge
ROBERT POËTI Marguerite-Bourgeois
SAUL POLO Laval-des-Rapides
SÉBASTIEN PROULX Jean-Talon
PIERRE REID Orford
FILOMENA ROTIROTI Jeanne-Mance-Viger
JEAN ROUSSELLE Vincent
MONIQUE SAUVÉ Fabre
CAROLINE SIMARD Charlevoix-Côte-de-Beaupré
SERGE SIMARD Dubuc
YVES ST-DENIS Argenteuil
CHRISTINE ST-PIERRE Acadie
MARC TANGUAY LaFontaine
LISE THÉRIAULT Anjou-Louis-Riel
VERONYQUE TREMBLAY Châteauguay
STÉPHANIE VALLÉE Gatineau
KARINE VALLIÈRES Richmond
KATHLEEN WEIL Notre-Dame-de-Grâce

2016



JACQUES CHAGNON
Président
Westmount-Saint-Louis



FRANÇOIS GUIMET
Vice-président
Marquette



MARYSE GAUDREAU
Vice-présidente
Hull



FRANÇOIS GENDRON
Vice-président
Abitibi-Ouest

Les parlementaires de la
41^e législature
au 31 mars 2016
LÉGISLATURE



PIERRE KARL PÉLADEAU
Chef de l'opposition officielle
Saint-Jérôme



BERNARD DRAINVILLE Leader
Marie-Victorin
AGNÈS MALTAIS Leader adjointe
Taschereau
HAROLD LEBEL Whip en chef
Rimouski
NICOLE LÉGER Présidente du caucus
Pointe-aux-Trembles



STÉPHANE BERGERON Verchères
PASCAL BÉRUBÉ Matane-Matapédia
ALEXANDRE CLOUTIER Lac-Saint-Jean
CLAUDE COUSINEAU Bertrand
SYLVAIN GAUDREAU Jonquière
VÉRONIQUE HIVON Joliette
MAKA KOTTO Bourget
DIANE LAMARRE Taillon
GUY LECLAIR Beauharnois
GAÉTAN LELIÈVRE Gaspé
JEAN-FRANÇOIS LISÉE Rosemont
NICOLAS MARCEAU Rousseau
MARTIN OUELLET René-Lévesque
MARTINE OUELLET Vachon
SYLVAIN PAGÉ Labelle
CAROLE POIRIER Hochelaga-Maisonneuve
LORRAINE RICHARD Duplessis
SYLVAIN ROCHON Richelieu



SYLVAIN ROY Bonaventure
ALAIN THERRIEN Sanguinet
MATHIEU TRAVERSY Terrebonne
DAVE TURCOTTE Saint-Jean
ANDRÉ VILLENEUVE Berthier



FRANÇOIS LEGAULT
Chef du deuxième groupe d'opposition
L'Assomption



FRANÇOIS BONNARDEL Leader
Granby
ÉRIC CAIRE Leader adjoint
La Pêtrie
DONALD MARTEL Whip
Nicolet-Bécancour
NATHALIE ROY Présidente du caucus
Montarville



BENOIT CHARETTE Deux-Montagnes
SYLVIE D'AMOURS Mirabel
SIMON JOLIN-BARRETTE Bordsud
MARIO LAFRAMBOISE Blainville
ANDRÉ LAMONTAGNE Johnson
LISE LAVALLÉE Repentigny
MATHIEU LEMAY Masson
FRANÇOIS PARADIS Lévis
MARC PICARD Chutes-de-la-Chaudière
JEAN-FRANÇOIS ROBERGE Chambly
CLAIRE SAMSON Iberville
SÉBASTIEN SCHMEBERGER Drummond-Bois-Francs
CHANTAL SOUCY Saint-Hyacinthe
ANDRÉ SPÉNARD Beauce-Nord

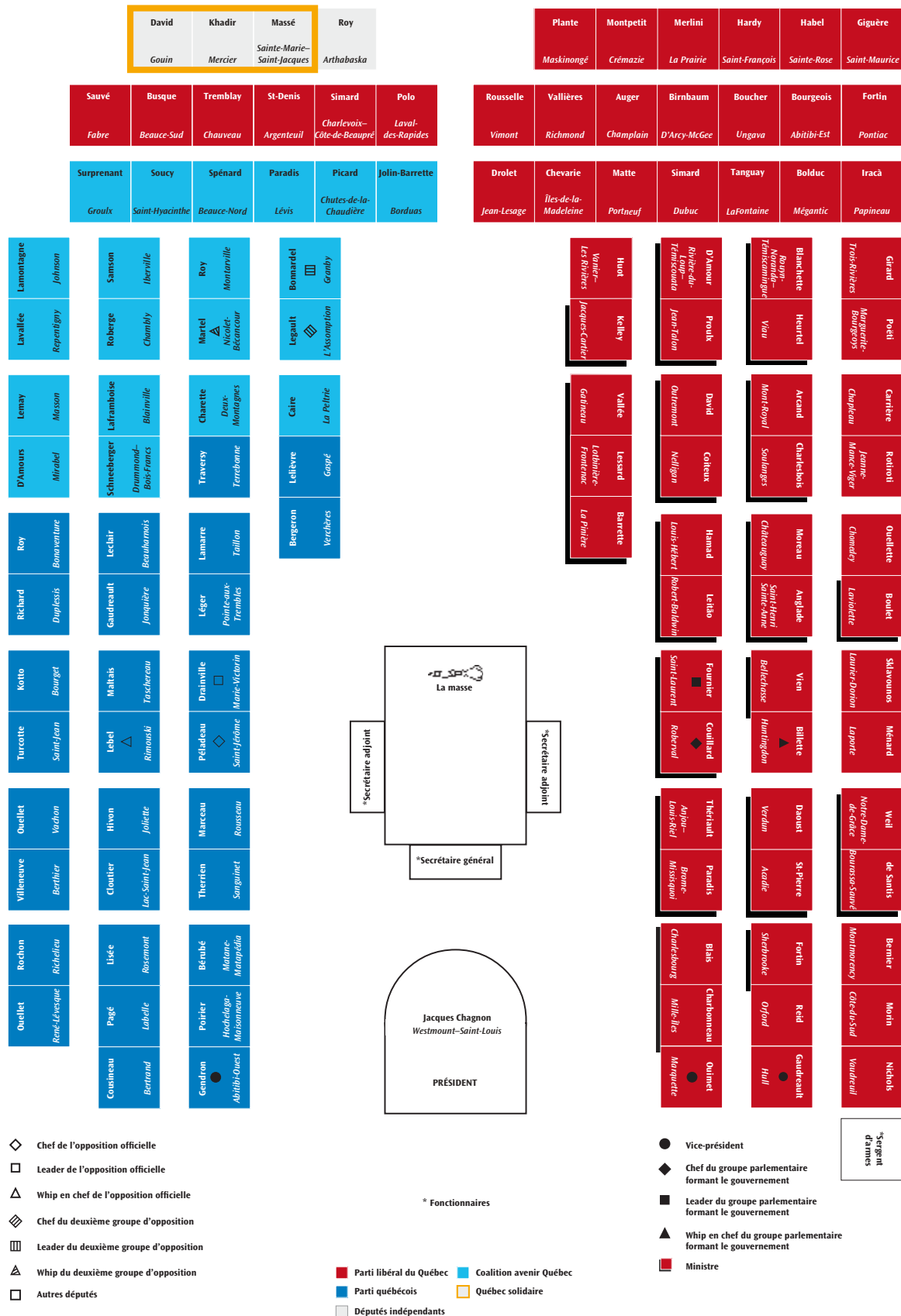


CLAUDE SURPRENANT
Oroville



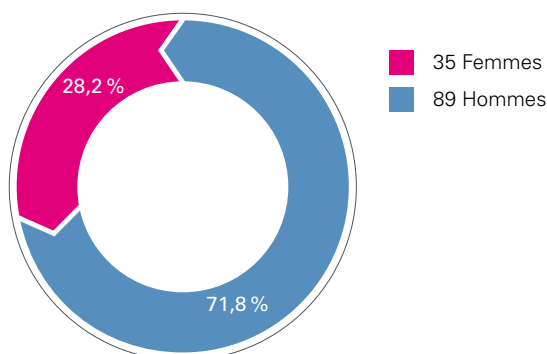
FRANÇOISE DAVID Gouin
AMIR KHADIR Mercier
MANON MASSÉ Sainte-Marie-Saint-Jacques
Sylvie Roy Arthabaska

DIAGRAMME DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU 31 MARS 2016

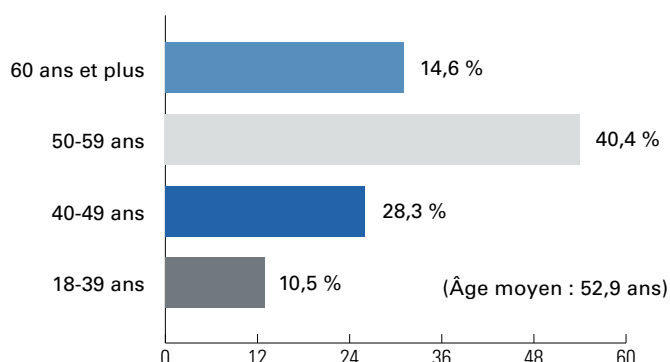


LE PROFIL DES DÉPUTÉS

Répartition par genres



Répartition par tranches d'âge



LES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Démissions

Six députés ont démissionné depuis le 1^{er} avril 2015 :



M. Gérard Deltell
Circonscription de Chauveau
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date de la démission :
7 avril 2015



M. Gilles Ouimet
Circonscription de Fabre
Date de la première élection :
4 septembre 2012
Date de la démission :
24 août 2015



M. Marjolain Dufour
Circonscription de René-Lévesque
Date de la première élection :
14 avril 2003
Date de la démission :
10 septembre 2015



Mme Marguerite Blais
Circonscription de Saint-Henri-Sainte-Anne
Date de la première élection :
26 mars 2007
Date de la démission :
15 septembre 2015



M. Robert Dutil
Circonscription de Beauce-Sud
Date de la première élection :
2 décembre 1985
Date de la démission :
26 septembre 2015



M. Stéphane Bédard
Circonscription de Chicoutimi
Date de la première élection :
30 novembre 1998
Date de la démission :
22 octobre 2015

Nouveaux députés

Six élections partielles ont été tenues au cours de l'année financière 2015-2016 :



Élection partielle dans la circonscription de Chauveau, le 8 juin 2015 :

M^{me} Véronique Tremblay, du Parti libéral du Québec, a été élue.



Élection partielle dans la circonscription de Jean-Talon, le 8 juin 2015 :

M. Sébastien Proulx, du Parti libéral du Québec, a été élu.



Élection partielle dans la circonscription de Beauce-Sud, le 9 novembre 2015 :

M. Paul Busque, du Parti libéral du Québec, a été élu.



Élection partielle dans la circonscription de Fabre, le 9 novembre 2015 :

M^{me} Monique Sauvé, du Parti libéral du Québec, a été élue.



Élection partielle dans la circonscription de René-Lévesque, le 9 novembre 2015 :

M. Martin Ouellet, du Parti québécois, a été élu.



Élection partielle dans la circonscription de Saint-Henri—Sainte-Anne, le 9 novembre 2015 :

M^{me} Dominique Anglade, du Parti libéral du Québec, a été élue.

Accueil des nouveaux députés et de leur personnel

L'Assemblée nationale a comme mission d'appuyer les députés dans leurs rôles de législateur et de contrôleur de l'activité gouvernementale. Afin que ces derniers puissent bien comprendre l'institution et le milieu dans lequel ils évoluent, les députés nouvellement élus ont la possibilité d'assister à des formations données par la Direction générale des affaires juridiques et parlementaires.

Au cours de 2015-2016, les six nouveaux élus ont suivi des séances de formation, qui leur ont permis de se familiariser principalement avec leurs rôles et de survoler divers aspects concernant les travaux parlementaires et les règles qui les encadrent. Des formations équivalentes ont également été offertes au personnel des députés afin que celui-ci soit bien outillé pour soutenir les députés dans l'exercice de leurs fonctions.

Changement d'allégeance



M^{me} Sylvie Roy, députée d'Arthabaska, siège à titre de députée indépendante depuis le 26 août 2015.

LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Président

Élu président pour la première fois le 5 avril 2011 et réélu pour la troisième fois à cette fonction le 20 mai 2014, M. Jacques Chagnon, député de Westmount–Saint-Louis, exerce son rôle avec neutralité en ne participant pas aux débats et en ne votant qu'en cas d'égalité des voix. De plus, en tant que président, il ne participe pas aux activités de son parti.

Le président exerce trois rôles principaux :

1 ■ Arbitrer les séances de l'Assemblée

Le président applique le Règlement de l'Assemblée afin de maintenir l'ordre, d'assurer le bon déroulement des travaux et de protéger les droits de tous les députés.

2 ■ Administrer les services de l'Assemblée

Le président s'assure que l'administration de l'Assemblée réponde adéquatement aux besoins des députés et des citoyens.

3 ■ Représenter l'Assemblée

Le président joue un rôle déterminant dans le rayonnement de l'Assemblée au Québec et sur la scène internationale, entre autres, en développant des relations avec les autres parlements. Le président est un grand promoteur des valeurs démocratiques et fait connaître le travail des députés à la population à l'aide de diverses activités de communication et d'éducation.

Le président est le 4^e personnage en importance selon l'ordre protocolaire de l'État québécois, après le lieutenant-gouverneur, le premier ministre et les cardinaux.



M. Jacques Chagnon
Président

Vice-présidents

M. François Ouimet, député de Marquette, M^{me} Maryse Gaudreault, députée de Hull, et M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, sont respectivement premier, deuxième et troisième vice-président de l'Assemblée.



M. François Ouimet
1^{er} vice-président



M^{me} Maryse Gaudreault
2^e vice-présidente



M. François Gendron
3^e vice-président

LES ANNIVERSAIRES DE VIE PARLEMENTAIRE

Au printemps 2015, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a rendu hommage à six députés, à l'occasion d'une cérémonie soulignant leurs 10, 15 ou 20 années de vie parlementaire. Il s'agit (de gauche à droite) :



- de la députée de Bellechasse, M^{me} Dominique Vien (10 ans);
- du député de Châteauguay, M. Pierre Moreau (10 ans);
- du député de Côte-du-Sud, M. Norbert Morin (10 ans);
- du député de Beauce-Sud, M. Robert Dutil (15 ans);
- du député de Jacques-Cartier, M. Geoffrey Kelley (20 ans);
- du député de Marquette, M. François Ouimet (20 ans).

À la fin de 2015, une cérémonie a aussi marqué les 10 ans du député de Verchères, M. Stéphane Bergeron, les 30 ans du président de l'Assemblée nationale et député de Westmount–Saint-Louis, M. Jacques Chagnon, et les 35 ans du député de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, pour leur participation active à la politique québécoise.



Le travail parlementaire

LES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lors de la séance du 7 octobre 2015, les membres de l'Assemblée ont adopté à l'unanimité des modifications au Règlement de l'Assemblée nationale concernant la période de questions et l'horaire des travaux. Ces modifications faisaient suite à une motion présentée le 15 septembre 2015 par le leader de l'opposition officielle, conjointement avec le troisième vice-président de l'Assemblée, le leader du gouvernement, le leader du deuxième groupe d'opposition, la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques et la députée d'Arthabaska.

De manière plus spécifique, les députés doivent désormais s'abstenir d'applaudir pendant la période de questions. Cette mesure a notamment eu pour effet d'accroître le temps utilisé pour les questions et réponses de plus de 2 min 30 s en moyenne par séance.

De plus, le Règlement prévoit maintenant que les séances débutent un peu plus tôt et que la poursuite des affaires courantes doit avoir lieu dans un délai plus court qu'auparavant, une fois les déclarations de députés terminées.

LES SÉANCES

Chaque jour de délibération constitue, en langage parlementaire, une séance. Elle comporte deux périodes distinctes, la première étant celle des affaires courantes et la seconde, celle des affaires du jour. Leur nombre peut varier au cours d'une session. Historiquement la session la plus courte n'a compris qu'une séance alors que les plus longues ont compté quelque 200 séances.

Au cours de la dernière année, 85 séances se sont déroulées à l'Assemblée nationale.

	SÉANCES	HEURES
Avril	12	56 h
Mai	12	54 h 15
Juin	8	24 h 55
Septembre	8	26 h 15
Octobre	10	30 h 54
Novembre	13	58 h
Décembre	4	16 h 36
Février	9	37 h 12
Mars	9	47 h 10
TOTAL	85	351 h 17

Séance extraordinaire

L'Assemblée peut se réunir en séance extraordinaire en dehors des moments prévus au calendrier des travaux parlementaires, sur demande du premier ministre. Au cours de l'année 2015-2016, à la demande du premier ministre, l'Assemblée nationale a été convoquée en séance extraordinaire à une reprise le 20 avril 2015, afin de compléter le processus d'étude du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

Des transcriptions archivées

Depuis 1964, le *Journal des débats* transpose fidèlement toutes les interventions des députés et d'autres intervenants durant les séances de l'Assemblée et des commissions. En 2015-2016, une équipe d'environ 50 personnes a transcrit un total de plus de 1 900 heures de travaux ou activités parlementaires, dont plus de 167 heures d'activités de presse.

LES AFFAIRES COURANTES

Les affaires courantes se divisent en rubriques consacrées, de façon générale, à l'information transmise par le gouvernement à l'Assemblée nationale.

■ Déclarations ministérielles

Au cours de l'année 2015-2016, il n'y a eu qu'une seule déclaration ministérielle. Le 10 juin 2015, le premier ministre a fait une déclaration concernant les actions gouvernementales portant sur le phénomène de la radicalisation et la neutralité religieuse de l'État.

Notons qu'un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée nationale sur tout sujet qu'il considère comme pertinent comme l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement sur un événement particulier.



■ Période de questions et réponses orales

La période des questions et réponses orales dure 45 minutes pendant lesquelles les députés peuvent questionner les ministres sur tout sujet d'intérêt public. Il s'agit de l'un des moyens de contrôle de l'action gouvernementale dont disposent les députés. Les statistiques suivantes sont établies en fonction du calendrier parlementaire, qui couvre le printemps et l'automne, et non selon l'exercice financier.

41^e législature, 1^{re} session, printemps 2015

Nombre d'heures consacrées aux questions et réponses orales : **30 h 12**

Nombre de questions principales	432
Nombre de questions complémentaires	838

41^e législature, 1^{re} session, automne 2015

Nombre d'heures consacrées aux questions et réponses orales : **23 h 38**

Nombre de questions principales	334
Nombre de questions complémentaires	632

■ Dépôt de documents

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, 1 101 documents ont été déposés à l'Assemblée nationale. Ils se répartissent comme suit :

Réponses aux questions inscrites au Feuilleton	87
Rapports du directeur de la législation	13
Décisions du Bureau de l'Assemblée	14
Pétitions	162
Réponses aux pétitions	142
Rapports de commission	98
Rapports annuels (ministères et organismes)	274
Autres documents	311
TOTAL	1 101



Projets de loi

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, 74 projets de loi ont été présentés à l'Assemblée nationale, comparativement à 54 l'année précédente. Ils se répartissent comme suit :

- 45 projets de loi publics du gouvernement;
- 16 projets de loi publics de députés;
- 13 projets de loi d'intérêt privé.

De tous les projets de loi présentés, 40 ont été adoptés.

Projets de loi publics du gouvernement	31 , dont 58 % adoptés à l'unanimité
Projets de loi publics de députés	1 projet de loi adopté à l'unanimité
Projets de loi d'intérêt privé	8 projets de loi adoptés à l'unanimité

La liste de tous les projets de loi adoptés se trouve en annexe du rapport.



Édition des projets de loi

L'année 2015-2016 a été l'une des plus importantes, depuis plusieurs années, au regard du nombre de pages de législation à éditer.

L'édition des projets de loi a représenté un total d'environ 5 800 pages de législation dans leur version de présentation et de sanction, en français et en anglais. De plus, chaque projet de loi peut faire l'objet de plusieurs versions successives ou d'épreuves, qui doivent être lues et corrigées afin d'en assurer autant la qualité linguistique que l'adéquation entre le texte français et le texte anglais.

Enfin, même si une quarantaine de projets de loi n'ont pas été adoptés, cela représente quand même environ 1 500 pages de législation à éditer.

Un recueil des lois sanctionnées

L'Assemblée nationale publie chaque année, en français et en anglais, un recueil des lois sanctionnées au cours de l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Comptant environ 1 950 pages en 2015, ce recueil contient, entre autres, le texte de chaque loi sanctionnée, le tableau annuel des modifications apportées au *Recueil des lois et des règlements du Québec*, un index des sujets et une table d'équivalence entre le chapitre du Recueil et le numéro que portait le projet de loi jusqu'à sa sanction.

Le Répertoire législatif de l'Assemblée nationale

Cette publication annuelle constitue un sommaire de l'activité législative au cours de l'année civile. Ce répertoire contient notamment une fiche descriptive de chaque loi publique, un tableau des modifications apportées aux lois publiques, la liste des lois publiques par ministères ou par secteurs et un index alphabétique relatif aux lois publiques.

Ces deux publications sont offertes aux Publications du Québec.

LES AFFAIRES DU JOUR

La seconde période d'une séance de l'Assemblée nationale, celle des affaires du jour, est consacrée principalement aux débats sur les projets de loi à l'une ou l'autre des étapes de leur étude. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond.

■ Affaires prioritaires

Ces affaires, comme l'indique leur nom, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Ainsi, un discours sur le budget du gouvernement s'est tenu le 17 mars 2016. Un tel débat prioritaire dure 25 heures.

■ Débats d'urgence

En 2015-2016, le président a reçu une demande de débat d'urgence portant sur l'accueil des réfugiés syriens au Québec. Cette demande a été jugée recevable.

Notons que tout député peut demander un débat d'urgence sur un sujet précis, d'importance particulière, qui relève de l'Assemblée et qui ne peut ou n'aurait pu être discuté autrement. Le président décide sans discussion si la demande est recevable. Si la demande est reçue, elle donne lieu à un débat restreint de deux heures sur le sujet. Ce débat n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

■ Débats sur les rapports de commission

En 2015-2016, l'Assemblée a pris en considération cinq rapports de commission qui contenaient des recommandations.

Les rapports de commission qui contiennent des recommandations sont inscrits au *Feuilleton et préavis* le jour suivant leur dépôt à l'Assemblée nationale et doivent être pris en considération dans les quinze jours subséquents.

■ Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Dix-neuf motions ont été débattues pendant les affaires inscrites par les députés de l'opposition au cours de l'année 2015-2016.

Onze motions ont été présentées par des députés de l'opposition officielle et huit par des députés du deuxième groupe d'opposition.

Sur les dix-neuf motions débattues, une seule a été adoptée.

■ Approbation d'engagements internationaux

Au cours de l'année 2015-2016, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a présenté, à douze reprises, une motion proposant que l'Assemblée approuve un engagement international important qu'elle venait de déposer. Dans chaque cas, l'Assemblée a tenu un débat restreint et a ensuite approuvé l'engagement international.



■ Questions écrites inscrites au *Feuilleton et préavis*

Cent quatorze questions écrites ont été inscrites au *Feuilleton et préavis* en 2015-2016. Les réponses aux questions écrites sont déposées par le leader du gouvernement au moment prévu de la période des affaires courantes.

Le Règlement prévoit ce type de questions dans les cas suivants :

- les sujets traités ne justifient pas une réponse immédiate;
- les réponses demandées exigent une certaine recherche.

Qu'est-ce que le *Feuilleton et préavis*?

Le *Feuilleton et préavis* est la publication parlementaire énumérant les affaires que l'Assemblée peut prendre en considération et contenant divers renseignements. Document éphémère, mais essentiel, le feuilleton est en quelque sorte le menu de la journée. Il a pour but d'informer tous les députés des affaires qui peuvent être l'objet d'un débat.

■ Débats de fin de séance

Par ailleurs, en vertu de l'article 308 du Règlement de l'Assemblée nationale, tout député peut demander un débat de fin de séance pour poursuivre l'étude d'un sujet qu'il a soulevé à l'occasion d'une période de questions, et qu'il estime avoir été insuffisamment approfondi. Les débats de fin de séance ont lieu les mardis et les jeudis et sont au nombre de trois débats par séance maximum. Il n'y a aucun débat en période de travaux intensifs. Au cours de l'année écoulée, 23 débats de fin de séance ont eu lieu.

Les commissions parlementaires

Les députés accomplissent une partie considérable de leur travail au sein des neuf commissions parlementaires sectorielles, de la Commission de l'Assemblée nationale et de la Commission de l'administration publique, dans lesquelles ils exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement. Ces commissions, composées de députés venant des différents groupes parlementaires, sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence, en plus d'étudier les projets de loi en profondeur, sauf dans le cas de la Commission de l'Assemblée nationale.

Les commissions remplissent quatre types de mandats :

Les mandats confiés par l'Assemblée

Ils comprennent l'étude des projets de loi, l'étude des crédits budgétaires ainsi que l'étude de toute autre matière confiée par l'Assemblée.

Les mandats prévus au Règlement de l'Assemblée

Le plus courant est l'interpellation, qui consiste en un débat entre un député de l'opposition et un ministre sur une question d'intérêt général relevant de sa compétence.

Les mandats conférés par une loi

Certaines lois en vigueur au Québec confient à des commissions des mandats variés : étude de rapports annuels ou périodiques, examen de la mise en œuvre d'une loi, étude de règlement ou audition des dirigeants d'un organisme.

Les mandats d'initiative

De leur propre initiative, les commissions peuvent étudier les projets de règlement ou les règlements du gouvernement, les orientations, les activités et la gestion des ministères et des organismes publics, les pétitions ainsi que toute autre matière d'intérêt public.

Suivre les travaux parlementaires

Saviez-vous que la majorité des séances des commissions sont publiques et ouvertes à la population? D'ailleurs, les débats sont retranscrits intégralement dans le **Journal des débats**, accessible dans le site Web. Il est aussi possible de visionner les travaux parlementaires, en direct ou en différé, sur le Canal et le site Internet de l'Assemblée nationale où se trouve l'horaire des travaux.

LE BILAN DU TRAVAIL EN COMMISSION

Étude des projets de loi

L'étude des projets de loi représente une part importante du travail réalisé par les commissions parlementaires. En effet, en 2015-2016, les commissions ont consacré 59,6 % de leur temps à l'étude de 39 projets de loi publics et à 8 projets de loi d'intérêt privé, dont la liste se trouve en annexe. Les commissions ont consacré annuellement, en moyenne, depuis les dix dernières années, 51,9 % de leur temps à l'étude des projets de loi. Lors des études détaillées, 3 323 articles ont été examinés et 650 amendements ont été adoptés sur les 944 proposés.

Tous les mandats réalisés par les commissions au cours de l'année ou en cours de réalisation au 31 mars 2016 se trouvent en annexe.

ACTIVITÉS EN COMMISSION PARLEMENTAIRE	Heures	%
Crédits budgétaires	198 h 30	13,5 %
Interpellations	29 h 54	2,0 %
Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique	47 h 06	3,2 %
Reddition de comptes et surveillance d'organisme	16 h 55	1,2 %
TOTAL DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE (TOTAL PARTIEL)	292 h 25	19,9 %
Étude de projets de loi publics	868 h 21	59,0 %
Étude de projets de loi d'intérêt privé	8 h 40	0,6 %
Autres mandats de l'Assemblée	151 h 51	10,3 %
Élections à la présidence et à la vice-présidence	0 h 24	0,0 %
Autres mandats prévus au Règlement	10 h 46	0,7 %
Mandats conférés par une loi	40 h 05	2,7 %
Étude de pétitions	0 h	0,0 %
Autres mandats d'initiative	34 h 54	2,3 %
Séances de travail d'organisation générale	63 h 46	4,4 %
TOTAL DES ACTIVITÉS	1 471 h 12	100,0 %

Contrôle parlementaire

Les membres des commissions parlementaires disposent de plusieurs moyens de contrôle des activités du gouvernement et de l'administration publique. En 2015-2016, les commissions ont consacré 19,9 % de leur temps à ces activités de contrôle, dont la plus importante est l'étude des crédits budgétaires.

Consultations publiques

En 2015-2016, 680 personnes ou organismes ont participé à des auditions publiques, tenues dans le cadre d'une consultation générale, et à 37 consultations particulières, dont 26 ont porté sur des projets de loi. Lors de ces consultations, 898 mémoires ont été transmis aux parlementaires. Au cours des 10 dernières années, les commissions ont entendu en moyenne 560 personnes ou organismes par année.

Étude des crédits budgétaires

Les commissions parlementaires procèdent à l'étude des crédits budgétaires selon leur domaine de compétence, au plus tôt, 15 jours après leur dépôt à l'Assemblée nationale. Cette étude se déroule généralement en avril de chaque année et dure 10 séances consécutives, du lundi au vendredi. L'étude des crédits 2015-2016 s'est déroulée du 22 avril au 5 mai 2015, pour un total de 198 heures 30 minutes.

Répartition des travaux au cours de l'année

Les commissions parlementaires peuvent se réunir du lundi au vendredi, et ce, même lorsque l'Assemblée ne siège pas ou que les travaux sont ajournés. Au cours de l'année 2015-2016, l'ensemble des commissions a tenu 509 séances totalisant 1 471 heures 12 minutes de travaux. Le tableau suivant présente la répartition mensuelle des heures et des séances des commissions. La hausse marquée du nombre de séances et du nombre d'heures en avril correspond à l'étude des crédits budgétaires 2015-2016.

MOIS	SÉANCES	HEURES
Avril 2015	57	200 h 17
Mai 2015	57	159 h 29
Juin 2015	30	68 h 49
Juillet 2015	0	0 h
Août 2015	19	90 h 24
Septembre 2015	81	239 h 35
Octobre 2015	51	139 h 26
Novembre 2015	64	169 h 43
Décembre 2015	18	42 h 09
Janvier 2016	9	31 h 34
Février 2016	67	174 h 22
Mars 2016	56	155 h 24



LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES PERMANENTES

■ COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Compétences : établissement du Règlement de l'Assemblée et des règles de fonctionnement, coordination des travaux des autres commissions et audition, au besoin, des personnes dont la loi requiert qu'elles soient nommées par l'Assemblée.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Le président de l'Assemblée	M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis) PLQ
Les vice-présidents de l'Assemblée	M ^{me} Maryse Gaudreault (Hull) PLQ M. François Gendron (Abitibi-Ouest) PQ M. François Ouimet (Marquette) PLQ
Les leaders des groupes parlementaires	M. François Bonnardel (Granby) CAQ M. Bernard Drainville (Marie-Victorin) PQ M. Jean-Marc Fournier (Saint-Laurent) PLQ
Les whips des groupes parlementaires	M. Stéphane Billette (Huntingdon) PLQ M. Harold LeBel (Rimouski) PQ M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour) CAQ
Les présidents de commission	M. Pierre Michel Auger (Champlain) PLQ M. Raymond Bernier (Montmorency) PLQ M. Claude Cousineau (Bertrand) PQ M. Sylvain Gaudreault (Jonquière) PQ M. Guy Ouellette (Chomedey) PLQ
	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière) CAQ M. Pierre Reid (Orford) PLQ M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) PLQ M. Marc Tanguay (LaFontaine) PLQ

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

Aucune séance de la Commission de l'Assemblée nationale ne s'est tenue au cours de l'année 2015-2016, mais son comité directeur s'est toutefois réuni à plusieurs reprises afin notamment de statuer sur des demandes de déplacement. Le comité directeur est composé du président de l'Assemblée, des leaders des groupes parlementaires et du secrétaire de la Commission.

■ COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Compétences : vérification des engagements financiers, audition du vérificateur général sur son rapport annuel de gestion, audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes sur leur gestion administrative, notamment si celle-ci est signalée dans un rapport du Vérificateur général ou du Protecteur du citoyen, étude du rapport annuel sur l'application de la Loi sur l'administration publique et étude de toute matière confiée par l'Assemblée.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Sylvain Gaudreault (Jonquière) PQ
Vice-présidence	M. Benoît Charette (Deux-Montagnes) CAQ M. Jean-Denis Girard (Trois-Rivières) PLQ
PLQ	PQ
M. Raymond Bernier (Montmorency)	M ^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
M. Ghislain Bolduc (Mégantic)	M. Dave Turcotte (Saint-Jean)
M. André Drolet (Jean-Lesage)	M. André Villeneuve (Berthier)
M. Pierre Giguère (Saint-Maurice)	CAQ
M. Guy Ouellette (Chomedey)	M. Éric Caire (La Peltre)
M. Pierre Reid (Orford)	

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

En juin 2015, la Commission a déposé son **32^e rapport** sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes. Ce rapport contient **30 recommandations adoptées à l'unanimité**, lesquelles font suite aux six auditions sur les sujets suivants :

- le *Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique 2012-2014*;
- le *Rapport annuel de gestion 2013-2014 du Vérificateur général*;
- la gestion administrative de la Régie des alcools, des courses et des jeux;
- les acquisitions de biens et de services du Centre de services partagés du Québec;
- la gestion administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- la gestion administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En décembre 2015, la Commission a déposé son **33^e rapport**, qui contient **31 recommandations adoptées à l'unanimité** à la suite des huit auditions suivantes :

- la gestion administrative de la Commission québécoise des libérations conditionnelles;
- la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
- les contrats présentant des situations à risque au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- l'application de la Loi à l'égard de la sécurité et de l'exploitation des barrages;
- l'indemnisation et la réadaptation des travailleurs ayant des lésions professionnelles;
- la gestion administrative de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec;
- la gestion administrative de la Commission de la fonction publique;
- et la gestion administrative du ministère du Conseil exécutif.

Comme le prévoit le Règlement, la Commission a également procédé à l'**examen des rapports annuels de gestion de 17 ministères et organismes** dans le cadre de son 32^e rapport et de **10 ministères et organismes** dans le cadre de son 33^e rapport, lequel présente également un suivi des recommandations formulées par la Commission dans les rapports précédents.



COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES



Compétences : agriculture, pêcheries, alimentation, énergie et ressources naturelles.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Sylvain Pagé (Labelle) PQ
Vice-présidence	M. Alexandre Iracà (Papineau) PLQ
PLQ	PQ
M. Guy Bourgeois (Abitibi-Est)	M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis)
M. Paul Busque (Beauce-Sud)	M. Alain Therrien (Sanguinet)
M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)	M. André Villeneuve (Berthier)
M. Pierre Giguère (Saint-Maurice)	CAQ
M. Norbert Morin (Côte-du-Sud)	M ^{me} Sylvie D'Amours (Mirabel)
M. Serge Simard (Dubuc)	M ^{me} Chantal Soucy (Saint-Hyacinthe)

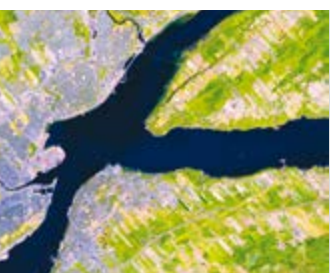
Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

À l'automne 2015, la Commission a entendu **41 personnes et organismes** dans le cadre de **consultations particulières sur le projet de loi n° 54**, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal. Ce projet de loi édictant la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal a fait l'objet par la suite d'une étude détaillée qui a duré 14 séances.

Après avoir entendu la Commission de la protection du territoire agricole du Québec en novembre 2014 et discuté de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative, la Commission a décidé d'entendre 10 autres personnes et organismes pour approfondir sa réflexion. À la fin de ces auditions, la Commission a déposé à l'Assemblée, en décembre 2015, un **rapport comprenant notamment 16 recommandations**.

La Commission avait adopté en décembre 2014 un **mandat d'initiative** visant à analyser le phénomène d'accaparement des terres agricoles au Québec. Après avoir entendu **19 personnes et organismes** dans le cadre de **consultations particulières** tenues en mars 2015, la Commission a déposé à l'Assemblée son rapport comprenant **5 recommandations** en mars 2016.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Compétences : aménagement du territoire, affaires municipales, habitation, sports et loisirs, développement des collectivités locales et régionales.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Pierre Michel Auger (Champlain) PLQ
Vice-présidence	M ^{me} Martine Ouellet (Vachon) PQ
PLQ	PQ
M. Marc Carrière (Chapleau)	M. Sylvain Gaudreault (Jonquière)
M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)	M. Gaétan Lelièvre (Gaspé)
M. Guy Hardy (Saint-François)	M. Martin Ouellet (René-Lévesque)
M. Norbert Morin (Côte-du-Sud)	CAQ
M. Marc H. Plante (Maskinongé)	M. Mario Laframboise (Blainville)
M. Jean Rousselle (Vimont)	M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

La Commission a tenu en septembre 2015 des **consultations particulières sur le projet de loi n° 492**, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés. Il s'agit d'un projet de loi public présenté par une députée indépendante.

La Commission a également entendu une quinzaine d'organismes dans le cadre de **consultations particulières sur le projet de loi n° 83**, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique. **Ce projet de loi de 90 articles modifie 13 lois existantes.**

Conformément à l'obligation prévue par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la Commission a procédé à l'étude des rapports 2011, 2012, 2013 et 2014 sur la mise en œuvre de cette loi. Après avoir entendu quelques experts et organismes, la Commission a déposé à l'Assemblée, en février 2016, un **rapport** contenant des conclusions et **2 recommandations.**

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Compétences : culture, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur et communication.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) PLQ
Vice-présidence	M. Maka Kotto (Bourget) PQ
PLQ	PQ
M. Pierre Michel Auger (Champlain)	M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee)	M ^{me} Véronique Hivon (Joliette)
M. Marc Carrière (Chapleau)	M. Dave Turcotte (Saint-Jean)
M. André Fortin (Pontiac)	CAQ
M. Jean Habel (Sainte-Rose)	M. Jean-François Roberge (Chambly)
M. Alexandre Iracà (Papineau)	M ^{me} Claire Samson (Iberville)



Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

La Commission a entendu, en avril 2015, la Société de développement des entreprises culturelles afin de discuter de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative. Les observations des membres de la Commission ont ensuite été consignées dans un rapport, qui a été déposé à l'Assemblée.

Au cours de l'automne 2015, conformément à la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, la Commission a entendu **les dirigeants de 13 universités québécoises.** La Commission doit réaliser ce mandat tous les trois ans.

En février 2016, la Commission a amorcé les **consultations particulières sur le projet de loi n° 86**, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance de la commission scolaire. À la fin de ces consultations, les membres de la Commission auront entendu **60 personnes et organismes.**

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL



Compétences : industrie, commerce, tourisme, travail, main-d'œuvre, science, technologie et sécurité du revenu.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Claude Cousineau (Bertrand) PQ
Vice-présidence	M. Robert Poëti (Marguerite-Bourgeoys) PLQ
PLQ	PQ
M. André Drolet (Jean-Lesage)	M. Stéphane Bergeron (Verchères)
M. Guy Hardy (Saint-François)	M. Guy Leclair (Beauharnois)
M. Saul Polo (Laval-des-Rapides)	M. Alain Therrien (Sanguinet)
M ^{me} Monique Sauvé (Fabre)	CAQ
M ^{me} Caroline Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)	M. André Lamontagne (Johnson)
M. Yves St-Denis (Argenteuil)	M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francis)

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

Au cours de l'année 2015-2016, la Commission a procédé à des **consultations particulières** et à l'**étude détaillée** de nombreux projets de loi, dont ceux **créant trois organismes publics**, soit Retraite Québec (**projet de loi n° 58**), la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (**projet de loi n° 42**) et le Tribunal administratif du travail (**projet de loi n° 42**).

Dans le cadre des **consultations particulières sur le projet de n° 70**, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, la Commission a entendu **27 personnes ou organismes** et a reçu un total de **82 mémoires**.

Au total, **10 projets de loi** ont fait l'objet de **consultations particulières** ou d'une **étude détaillée** par la Commission au cours de l'année.



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



Compétences : finances, budget, administration du gouvernement, fonction publique, revenu, services, approvisionnements et régimes de rentes.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Raymond Bernier (Montmorency) PLQ
Vice-présidence	M. Jean-François Lisée (Rosemont) PQ M. André Spénard (Beauce-Nord) CAQ
PLQ	PQ
M. André Fortin (Pontiac)	M. Gaétan Lelièvre (Gaspé)
M. Jean-Denis Girard (Trois-Rivières)	M. Nicolas Marceau (Rousseau)
M. Jean Habel (Sainte-Rose)	M. Alain Therrien (Sanguinet)
M. Michel Matte (Portneuf)	CAQ
M. Richard Merlini (La Prairie)	M. François Bonnardel (Granby)
M. Saul Polo (Laval-des-Rapides)	

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

Au total, **9 projets de loi publics** ont fait l'objet de **consultations particulières** ou d'une **étude détaillée** au cours de l'année 2015-2016. L'Assemblée a également confié à la Commission le mandat de tenir des **consultations particulières** sur le rapport de la Commission d'examen de la fiscalité québécoise où elle a entendu **32 organismes** lors d'auditions publiques.

Dans le cadre d'un **mandat d'initiative** portant sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux, la Commission a entendu **13 organismes**, dont les représentants de plusieurs banques canadiennes. Les membres de la Commission ont également rencontré la documentariste, M^{me} Brigitte Alepin. De plus, le président de la Commission a pris part à une mission auprès d'institutions européennes sur le même thème.

Au cours de l'année 2015-2016, le ministre des Finances et le président du Conseil du trésor ont été interpellés à cinq reprises.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Compétences : présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, constitution, affaires autochtones et relations internationales et intergouvernementales.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Guy Ouellette (Chomedey) PLQ
Vice-présidence	M. Nicolas Marceau (Rousseau) PQ
PLQ	PQ
M. Jean Boucher (Ungava)	M ^{me} Véronique Hivon (Joliette)
M. Richard Merlini (La Prairie)	M. Guy Leclair (Beauharnois)
M ^{me} Marie Montpetit (Crémazie)	M ^{me} Agnès Maltais (Taschereau)
M. Jean Rousselle (Vimont)	CAQ
M. Yves St-Denis (Argenteuil)	M. Simon Jolin-Barrette (Borduas)
M. Marc Tanguay (LaFontaine)	M ^{me} Nathalie Roy (Montarville)



Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

Une **consultation générale** portant sur le document intitulé *Orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels* s'est tenue à l'automne 2016 et a permis d'entendre **20 personnes et organismes** et de recevoir **27 mémoires**. La Commission a également procédé à des **consultations particulières** sur le projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres.

Comme le prévoit le Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission a procédé à l'**audition du directeur général des élections**. Le **rapport** de la Commission, qui contient des observations et des conclusions, a été déposé à l'Assemblée en février 2016. La Commission a également procédé à l'étude du plan de restructuration annoncé par la directrice des poursuites criminelles et pénales et a entendu le **commissaire à la lutte contre la corruption** afin de discuter de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative.

Finalement, la Commission a procédé à l'**étude détaillée du projet de loi n° 78**, Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat, et a commencé l'**étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale**. Dans le cadre de ce mandat, la Commission a notamment entendu le **commissaire à l'éthique et à la déontologie** ainsi que le **jurisconsulte de l'Assemblée nationale**.

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS



Compétences : relations avec les citoyens, communautés culturelles, immigration, condition féminine, famille, aînés, jeunesse et protection des consommateurs.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière) CAQ
Vice-présidence	M. Michel Matte (Portneuf) PLQ
PLQ	PQ
M ^{me} David Birnbaum (D'Arcy-McGee)	M. Maka Kotto (Bourget)
M. Marc H. Plante (Maskinongé)	M. Sylvain Pagé (Labelle)
M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)	M ^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
M ^{me} Caroline Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré)	M. Sylvain Rochon (Richelieu)
M ^{me} Véronique Tremblay (Chauveau)	CAQ
M ^{me} Karine Vallières (Richmond)	M ^{me} Lise Lavallée (Repentigny)

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

Deux mandats d'initiative ont principalement occupé la Commission au cours de la dernière année. La Commission a d'abord étudié les mécanismes entourant la revente de permis octroyant des **places en garderies privées subventionnées**. Le **rapport** de la Commission, qui contient des observations et des conclusions, a été déposé à l'Assemblée en juin 2015.

La Commission s'est également donné un **mandat** portant sur les **conditions de vie des femmes autochtones** en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale. Jusqu'à maintenant, les témoignages d'une **dizaine d'intervenants** ont été recueillis lors des trois journées d'auditions.

Au cours de la dernière année, les membres de la Commission ont entendu **35 personnes et organismes** et ont procédé à l'**étude détaillée du projet de loi n° 77**, Loi sur l'immigration au Québec. Ce projet de loi remplace la Loi sur l'immigration au Québec, qui a été adoptée en 1968.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX



Compétences : santé, services sociaux et communautaires.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Marc Tanguay (LaFontaine) PLQ
Vice-présidence	M ^{me} Véronique Hivon (Joliette) PQ
PLQ	PQ
M. Jean Boucher (Ungava)	M ^{me} Diane Lamarre (Taillon)
M. Paul Busque (Beauce-Sud)	M. Jean-François Lisée (Rosemont)
M ^{me} Marie Montpetit (Crémazie)	M. Sylvain Rochon (Richelieu)
M. Robert Poëti (Marguerite-Bourgeoys)	CAQ
M ^{me} Monique Sauvé (Fabre)	M. François Paradis (Lévis)
M ^{me} Véronique Tremblay (Chauveau)	M. Marc Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

Des projets de loi portant sur la lutte contre le tabagisme, les activités funéraires et l'accès aux services de médecine familiale et de médecine spécialisée ont été adoptés après avoir fait l'objet de **consultations particulières** et d'une **étude détaillée** par la Commission. Le **projet de loi n° 20**, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de **médecine de famille** et de **médecine spécialisée** et modifiant diverses dispositions législatives en matière de **procréation assistée**, a notamment fait l'objet de **28 séances d'étude détaillée**.

Dans le cadre d'un **mandat d'initiative** portant sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée, **trois membres** ainsi que le personnel de la Commission ont visité plusieurs centres d'hébergement et de soins de longue durée dans les régions de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de Québec et de Montréal.

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Compétences : transport, environnement, faune et parcs.

En étaient membres au 31 mars 2016 :

Présidence	M. Pierre Reid (Orford) PLQ
Vice-présidence	M. Pascal Bérubé (Matane-Matapédia) PQ
PLQ	PQ
M. Ghislain Bolduc (Mégantic)	M ^{me} Martine Ouellet (Vachon)
M. Jean Boucher (Ungava)	M. Sylvain Roy (Bonaventure)
M. Guy Bourgeois (Abitibi-Est)	M. Mathieu Traversy (Terrebonne)
M. Marc H. Plante (Maskinongé)	CAQ
M. Serge Simard (Dubuc)	M. Mathieu Lemay (Masson)
M ^{me} Karine Vallières (Richmond)	M. Claude Surprenant (Groulx)



Les principaux mandats réalisés par la Commission en 2015-2016

La Commission s'est vu confier par l'Assemblée le mandat de tenir des **consultations particulières** sur des sujets variés. Les consultations particulières sur le document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030* et celles portant sur le livre vert titré *Moderniser le régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement* ont notamment permis aux membres de la Commission d'entendre plusieurs personnes et organismes à propos de ces **enjeux environnementaux**.

La Commission a également tenu, au début de l'année 2016, des **consultations particulières** sur le document d'information portant sur le transport rémunéré de personnes par automobile, préparé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Au total, les membres ont entendu **34 personnes et organismes** et ont reçu **47 mémoires**.

DES RAPPORTS CONTENANT DES OBSERVATIONS, DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

Au cours de l'année 2015-2016, les commissions parlementaires ont déposé à l'Assemblée 11 rapports contenant des observations, des conclusions ou des recommandations.

Voici la liste de ces rapports, qui peuvent être consultés dans le site Internet de l'Assemblée nationale.

Mandats de l'Assemblée

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Institutions	Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres – Observations et 3 recommandations (mai 2015)

Mandats prévus au Règlement

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Institutions	Audition du directeur général des élections – Observations et conclusions (février 2016)

■ Mandats conférés par une loi

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Aménagement du territoire	Étude des rapports 2011, 2012, 2013 et 2014 de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale – Conclusions et 2 recommandations (février 2016)
Relations avec les citoyens	Examen des rapports sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et les activités de la Société de gestion Avenir d'enfants pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013 – Observations et conclusions (avril 2015)

■ Mandats d'initiative

COMMISSION	TITRE DU DOCUMENT
Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles	Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Observations, conclusions et 16 recommandations (décembre 2015)
Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles	Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles – Observations, conclusions et 5 recommandations (mars 2016)
Culture et éducation	Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles – Observations (avril 2015)
Institutions	Étude du plan de restructuration annoncé par la directrice des poursuites criminelles et pénales – Observations et conclusions (novembre 2015)
Relations avec les citoyens	Étude des mécanismes entourant la revente des permis octroyant des places en garderies privées subventionnées – Observations et conclusions (juin 2015)

■ Mandats réalisés par la Commission de l'administration publique

TITRE DU DOCUMENT
Auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics sur leur gestion administrative – Observations, conclusions et 30 recommandations – 32 ^e rapport (juin 2015)
Auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics sur leur gestion administrative – Observations, conclusions et 31 recommandations – 33 ^e rapport (décembre 2015)

LES PRÉSIDENTS DE SÉANCE

Le président de séance est un député désigné par le président de l'Assemblée nationale pour diriger, à la demande du président d'une commission parlementaire ou par décision de l'Assemblée, les débats d'une commission. La liste des députés pouvant agir à ce titre est approuvée par la Commission de l'Assemblée nationale.

Les présidents de séance au 31 mars 2016 :

Groupe parlementaire formant le gouvernement

M. Paul Busque (Beauce-Sud)
M. Pierre Giguère (Saint-Maurice)
M. Jean Habel (Sainte-Rose)
M. Guy Hardy (Saint-François)
M. Michel Matte (Portneuf)
M. Norbert Morin (Côte-du-Sud)
M^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil)
M. Marc H. Plante (Maskinongé)

Groupe parlementaire formant l'opposition officielle

M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean)
 M. Guy Leclair (Beauharnois)
 M. Dave Turcotte (Saint-Jean)
 M. André Villeneuve (Berthier)

Groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition

M. Mario Laframboise (Blainville)
 M. François Paradis (Lévis)
 M. Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francs)

La participation citoyenne aux travaux parlementaires

Plusieurs possibilités sont offertes aux citoyens qui désirent participer aux travaux parlementaires et exprimer leurs opinions. La section Exprimez votre opinion! du site Web de l'Assemblée nationale informe le citoyen sur la façon de faire pour assister aux travaux des députés, signer une pétition, déposer un mémoire ou faire un commentaire sur un projet de loi à l'étude.

Au total, 6 021 personnes ont assisté à la période des questions et réponses orales de l'Assemblée tandis que 6 601 personnes ont pris part ou assisté à une commission parlementaire en 2015-2016.

LES PÉTITIONS

Par l'intermédiaire d'un député, les citoyens du Québec peuvent lancer une pétition et la présenter à l'Assemblée. À l'exception du président, tout député peut soumettre une pétition. Toutefois, les membres du Conseil des ministres s'abstiennent généralement de le faire. Enfin, le député qui présente une pétition à l'Assemblée n'en approuve pas nécessairement le contenu.

Une pétition peut être lancée par une personne ou une association de personnes et peut être signée sur support papier ou de façon électronique dans le site Internet de l'Assemblée nationale, lequel permet aux citoyens de consulter les pétitions déjà présentées à l'Assemblée ou de signer une pétition active.

Statistiques sur les pétitions présentées à l'Assemblée nationale par année financière			
	Pétitions papier	Pétitions électroniques	Total
2012-2013	109 pétitions 191 502 signatures	59 pétitions 197 816 signatures	168 pétitions 389 318 signatures
2013-2014	135 pétitions 180 351 signatures	100 pétitions 360 121 signatures	235 pétitions 540 472 signatures
2014-2015	70 pétitions 195 436 signatures	71 pétitions 354 499 signatures	141 pétitions 549 935 signatures
2015-2016	64 pétitions 333 532 signatures	98 pétitions 366 387 signatures	162 pétitions 699 919 signatures

LES COMMENTAIRES RECUEILLIS

Le site Internet de l'Assemblée permet à toute personne qui le désire de formuler des commentaires sur un projet de loi ou un sujet à l'étude en commission parlementaire. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire que le mandat de la commission soit soumis à une consultation publique. Il suffit de remplir le formulaire et de le transmettre par voie électronique. Les commentaires des citoyens sont ensuite transmis aux députés, qui peuvent ainsi mieux tenir compte de leurs préoccupations au cours de la réalisation de différents mandats.

En 2015-2016, sur 74 mandats ou projets de loi, 1 761 commentaires ont été reçus.



Le Cercle des femmes parlementaires

Le Cercle des femmes parlementaires du Québec réunit les femmes membres de l'Assemblée nationale du Québec. Il constitue un lieu de réflexion et d'échanges pour toute question touchant les femmes ou préoccupant l'ensemble des femmes parlementaires. Le Cercle permet également aux femmes parlementaires d'être mieux outillées dans l'exercice de leur rôle de parlementaire.

Son comité restreint est formé des personnes suivantes :

- Maryse Gaudreault, députée de Hull, vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente du Cercle des femmes parlementaires;
- Françoise David, députée de Gouin;
- Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve;
- Monique Sauvé, députée de Fabre;
- Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe.

En 2015-2016, le Cercle des femmes parlementaires a notamment contribué à la réalisation des activités marquant le 75^e anniversaire de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises.

La diplomatie parlementaire

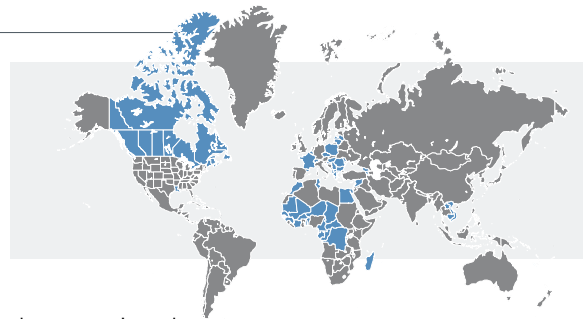
L'Assemblée nationale du Québec entretient des relations avec d'autres parlements et diverses organisations interparlementaires. Sa participation à des activités de relations interparlementaires a plusieurs objectifs, notamment de :

- renforcer l'efficacité de l'institution et des députés dans leurs fonctions;
- faire rayonner l'Assemblée sur la scène internationale;
- contribuer à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité;
- promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise.

Les relations avec les organisations interparlementaires

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

APF – L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a été fondée en 1967. Elle regroupe 83 parlements ou organisations interparlementaires, répartis sur les cinq continents. L'Assemblée nationale en est membre de plein droit depuis 1975.



L'Assemblée nationale est très active au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Elle occupe un poste de responsabilité dans toutes les instances de l'organisation. Depuis juillet 2015, elle assume la 1^{re} vice-présidence de l'organisation ainsi que la 1^{re} vice-présidence du Réseau des femmes parlementaires.

Durant la dernière année, les parlementaires québécois ont poursuivi dans l'espace francophone leurs actions en faveur de la promotion de la langue française et de la diversité des expressions culturelles, du développement de la coopération interparlementaire et de la consolidation de la paix, de la démocratie et des droits de la personne. Ils ont porté différents thèmes au sein des instances de l'organisation, notamment en présentant des rapports sur la participation politique des jeunes de l'espace francophone, l'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 pour rapprocher les élus des citoyens, sur les outils d'intervention en matière de politique agricole, ainsi que sur les engagements internationaux en matière d'égalité des genres.



Le président, M. Jacques Chagnon, a pris part à la 41^e session de l'APF à Berne, en Suisse.

■ Activités statutaires

Réunion de la Commission des affaires parlementaires
(15 au 17 avril 2015, Antananarivo, Madagascar)

Réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles
(19 au 21 avril 2015, Libreville, Gabon)

Réunion de la Commission de la coopération et du développement
(28 au 29 avril 2015, Addis-Abeba, Éthiopie)

41^e session de l'APF
(6 au 10 juillet 2015, Berne, Suisse)

31^e Assemblée régionale Amérique de l'APF
(27 au 30 juillet 2015, Lafayette et Lake Charles, Louisiane)

Réunion du Bureau de l'APF
(27 au 30 janvier 2016, Siem Reap, Cambodge)

Réunion du Réseau des femmes parlementaires
(24 et 25 février 2016, Tanger, Maroc)

De plus, une délégation de l'Assemblée nationale a pris part à la 41^e session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à Berne, du 6 au 10 juillet 2015. Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en assemblée plénière, la session constitue l'aboutissement des travaux effectués au cours de l'année par les quatre commissions permanentes et le Réseau des femmes parlementaires. Lors du débat général, portant sur le thème *Encourager l'accès à une formation de qualité pour tous : un défi prioritaire pour la Francophonie*, le président de l'Assemblée nationale s'est adressé aux parlementaires afin de promouvoir les secteurs d'excellence du Québec en matière de formation professionnelle et d'éducation en ligne.

Finalement, en raison des postes de responsabilités qu'ils occupent au sein des instances de l'APF, les députés québécois ont participé à des activités de représentation et de coopération au sein de différentes organisations partenaires.

■ Autres activités

40^e Assemblée générale de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada FCFA
(6 juin 2015, Gatineau, Canada)

5^e session de la Conférence des parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
(10 au 12 juin 2015, Paris, France)

Mission d'information et de contacts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en Haïti à l'occasion du premier tour des élections législatives et sénatoriales du 9 août 2015
(5 au 11 août 2015, Port-au-Prince, Haïti)

4^e Conférence mondiale des présidents de Parlement de l'Union interparlementaire
(1^{er} et 2 septembre 2015, New York, États-Unis)

Séminaire sur le rôle, la gestion et la structure des groupes parlementaires
(17 et 18 septembre 2015, Tunis, Tunisie)

Forum public de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
(30 septembre au 2 octobre 2015, Genève, Suisse)

96^e Conseil permanent et 31^e Conférence ministérielle de la Francophonie
(9 au 11 octobre 2015, Erevan, Arménie)

Chaque année, la Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth permet aux parlementaires d'assister à des ateliers portant sur divers sujets d'actualité ou des thèmes ayant trait au parlementarisme. Il s'agit également d'une occasion privilégiée de renforcer les liens institutionnels de l'Assemblée nationale avec les assemblées législatives canadiennes fédérale, provinciales et territoriales.

À l'occasion de la 53^e Conférence, tenue du 19 au 25 juillet 2015 à Victoria (C.-B.), le président de l'Assemblée nationale ainsi que trois députés ont discuté des enjeux liés à l'application des normes de sécurité dans les parlements et ont présenté le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale du Québec.

Présentation de la Politique relative à la prévention de harcèlement au travail

Soulignons également la participation d'une députée québécoise aux activités du Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC), qui a profité de l'occasion pour présenter l'expérience du Québec en matière de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels. Finalement, les vice-présidents de l'Assemblée nationale ont pris part à la 33^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada afin d'y présenter la nouvelle Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail de l'Assemblée nationale du Québec.

LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES



COPA – La Confédération parlementaire des Amériques est née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale. Elle regroupe les assemblées parlementaires et les organisations interparlementaires des Amériques. Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, créé en 1999, est associé à la COPA. Il développe une expertise sur certaines thématiques propres aux femmes du continent et sur lesquelles les parlementaires sont en mesure d'agir.

L'Assemblée nationale joue un rôle important au sein de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires. En plus d'héberger l'un des trois secrétariats de la COPA, elle coordonne l'ensemble des travaux du Réseau des femmes parlementaires ainsi que le Programme des missions d'observation électorale qui, depuis sa création en 2005, a effectué 15 missions.

■ Activités

Réunion du Comité exécutif de la COPA, du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et de la Commission de l'environnement et du développement durable
(15 au 17 avril 2015, San Juan, Porto Rico)

Mission d'observation électorale au Mexique — Élections législatives fédérales
(3 au 8 juin 2015, Mexico, Mexique)

XIV^e Assemblée générale de la COPA et XIII^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
(9 au 11 septembre 2015, Guanajuato, Mexique)

Au cours de la dernière année, les députés québécois ont participé activement aux différents travaux, en plus de prendre part aux décisions concernant le fonctionnement et le renforcement institutionnels de l'organisation. Ils ont notamment présenté des rapports et contribué aux travaux portant sur le rôle des médias dans les campagnes politiques, le renforcement des institutions démocratiques, la conciliation vie privée/vie publique dans les parlements et la violence envers les femmes dans la sphère politique.

La représentante du Québec du Réseau a également présenté un suivi de la 59^e session de la Commission sur la condition de la femme des Nations Unies et contribué à consolider les liens entre le Réseau des femmes et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA). Finalement, le Secrétariat du Québec a coordonné l'envoi d'une mission d'observation des élections législatives fédérales mexicaines en juin 2015. Cette mission d'observation dans les bureaux de scrutin a mené à la remise d'un rapport détaillé aux autorités électorales.

LES ORGANISATIONS PARLEMENTAIRES DES ÉTATS-UNIS

CSG – Le Council of State Governments est une organisation créée en 1933. Elle regroupe les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des 50 États et 6 territoires américains (l'Assemblée nationale est un partenaire international depuis 1995).

ERC/CSG – L'Eastern Regional Conference du Council of State Governments est une organisation de la section de l'Est du CSG qui regroupe les parlementaires et les représentants gouvernementaux des États du Nord-Est américain ainsi que 5 provinces canadiennes membres (l'Assemblée nationale est un membre international affilié depuis 1990).

NCSL – Le National Conference of State Legislatures est une organisation interparlementaire créée en 1975 qui regroupe les parlementaires et les fonctionnaires des assemblées législatives des 50 États et 6 territoires américains (l'Assemblée nationale est un membre international affilié depuis 2000).

Au cours de l'année 2015-2016, l'Assemblée nationale a participé, en tant que membre international affilié de la NCSL, à l'assemblée annuelle ainsi qu'aux réunions du comité exécutif et à diverses commissions, où elle a bénéficié de tribunes pour promouvoir les intérêts du Québec auprès des élus américains, notamment en matière de commerce, de transport et d'énergies renouvelables. Les députés québécois ont également interpellé les parlementaires américains sur le rôle des États fédérés dans la lutte contre les changements climatiques, et ils ont pu participer à des formations de haut niveau.

■ Activités de la National Conference of State Legislatures (NCSL)

Symposium des leaders parlementaires
(10 au 12 juin 2015, Washington, DC)

Assemblée annuelle
(2 au 6 août 2015, Seattle, WA)

Symposium des leaders parlementaires
(17 au 20 septembre 2015, Québec, QC)

Formation sur l'industrie de l'énergie en Amérique du Nord, Legislative Energy Horizon Institute
(25 au 28 juillet 2015 et du 7 au 10 octobre 2015, Richland, WA et Washington, DC)

Gettysburg leadership experience
(12 au 14 octobre 2015, Gettysburg, PA)

Réunion du comité exécutif de la NCSL
(16 au 17 octobre 2015, Nashville, TN)

Réunion des commissions permanentes
(8 au 11 décembre 2015, Washington, DC)

Réunion du comité exécutif de la NCSL
(7 au 10 janvier 2016, Salt Lake City, UT)



L'Assemblée nationale et le Québec ont pu jouir d'un grand rayonnement en accueillant le Symposium des leaders de la National Conference of State Legislatures (NCSL), composé des présidents de chambres et des leaders des majorités et des minorités de plusieurs États américains.

L'Assemblée nationale a également assuré une présence soutenue aux activités du Council of State Governments (CSG) et de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG) afin d'y défendre les intérêts du Québec. Elle y a notamment présenté la position du Québec sur le transport des matières dangereuses par voie ferroviaire et discuté des enjeux entourant le maintien de la santé des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Enfin, soulignons que deux députés québécois assument la coprésidence de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments depuis le 1^{er} janvier 2016.

Activités du Council of State Governments (CSG) et de l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments (ERC/CSG)

55^e assemblée annuelle et forum régional de l'ERC/CSG
(15 au 19 août 2015, Wilmington, DE)

Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy de l'ERC/CSG
(23 au 27 août 2015, Philadelphie, PA)

Réunion du Caucus législatif des Grands Lacs
(25 au 26 septembre 2015, Buffalo, NY)

Réunion de travail avec les autorités administratives de l'ERC/CSG
(30 au 31 octobre 2015, New York, NY)

Réunion du Comité exécutif de l'ERC/CSG
(4 au 8 décembre 2015, New York, NY)

Conférence nationale du CSG
(10 au 13 décembre 2015, Nashville, TN)

Les députés québécois ont également participé à des activités satellites de ces organisations telles que le 15^e Sommet législatif de l'agriculture, qui s'est tenu en janvier 2016 à Denver, au Colorado.

Finalement, la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis a poursuivi le développement de relations privilégiées avec des parlements d'États américains. D'abord, les deux premières rencontres de l'Association parlementaire Québec-Massachusetts ont eu lieu à Québec (19 au 21 septembre 2015) et à Boston (4 au 6 mars 2016). Ces sessions ont permis de faire connaître les politiques du Québec en matière d'énergie et de lutte aux changements climatiques, de permettre une facilitation des échanges entre le Québec et le Massachusetts en transport et en tourisme et d'en faire la promotion, et d'amorcer des échanges sur la recherche universitaire. L'Assemblée nationale a également signé, en 2015, une entente avec les assemblées législatives de la Louisiane.

Les relations avec les parlements partenaires et les institutions européennes

Au fil des années, l'Assemblée nationale a tissé un important réseau de relations bilatérales avec des parlements partenaires. Ces ententes prévoient la tenue de rencontres, généralement une fois l'an, entre les députés de l'Assemblée nationale et leurs homologues étrangers. Ces rencontres permettent d'échanger sur des sujets d'intérêt commun et de tirer profit de l'expertise de l'autre partenaire dans l'élaboration de lois et de politiques. Elles permettent également de promouvoir les secteurs d'excellence du Québec et de contribuer au rayonnement de la société québécoise à l'étranger.

En 2015-2016, les sept groupes interparlementaires suivants se sont réunis.

Activités	Thèmes
21^e assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (7 au 9 mai 2015, Toronto)	- Les changements climatiques et le marché du carbone - Les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto vus sous l'angle de l'accessibilité
8^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière (12 au 15 mai 2015, Québec)	- L'évolution démographique, le vieillissement de la population et les impacts sur les soins de santé - L'accès aux soins de santé en fonction du milieu (rural ou urbain) - L'inclusion des personnes handicapées et des immigrants en matière d'éducation et d'emploi - La participation citoyenne
28^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise (25 au 29 mai 2015, Québec)	- La laïcité de l'État et la lutte à la radicalisation religieuse - Les technologies de l'information et des communications (TIC) en contexte de formation à distance en français
9^e réunion annuelle de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et du Sénat français (14 au 18 septembre 2015, Québec)	- La lutte contre les changements climatiques - Le développement nordique
25^e session du Comité mixte ANQ – Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (5 au 9 octobre 2015, Québec)	- L'introduction des nouvelles technologies dans l'éducation - La laïcité de l'État et la lutte à la radicalisation religieuse - L'évaluation des politiques publiques - La participation citoyenne à la prise de décisions politiques
8^e session du Comité mixte ANQ – Parlement wallon (12 au 16 octobre 2015, Namur, Belgique)	- La démocratie ouverte et la gouvernance numérique - L'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
5^e session de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick – Québec (5 au 7 novembre 2015, Québec)	- Le commerce interprovincial - La mise en valeur économique et touristique de la région hydrographique de la Baie-des-Chaleurs



7^e session de la Commission parlementaire mixte Québec — Bavière (accueil)

Au cours de l'année 2015-2016, l'Assemblée nationale a poursuivi le développement des relations avec les institutions européennes et de nouveaux parlements partenaires. À l'occasion de la 19^e session plénière de la Conférence des Assemblées législatives et régionales européennes, en octobre 2015, elle a notamment présenté les mesures mises en place au Québec pour renforcer la participation citoyenne et la transparence des institutions démocratiques.

Mission d'étude sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux

De plus, conformément à un mandat d'initiative de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale, une mission d'étude sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux a été organisée, du 13 au 19 février 2016, auprès d'institutions européennes et françaises. Cette mission a permis d'étudier, dans une perspective européenne, les enjeux associés aux paradis fiscaux et les moyens pour contrer le phénomène sous les angles des travaux parlementaires, de la législation, de la lutte contre la fraude et la corruption, de la collaboration internationale et de la société civile.

Cinquante ans de relations Québec – Italie

L'Assemblée nationale a également célébré le 50^e anniversaire des relations institutionnelles Québec – Italie en organisant un événement, le 28 octobre 2015, qui a rassemblé des dignitaires, des membres de la communauté italienne du Québec ainsi qu'une délégation de parlementaires italiens. Cet événement important a permis la tenue d'une mission auprès du Parlement italien en décembre 2015, laquelle a permis de renforcer les liens entre les deux institutions.

La coopération interparlementaire

Depuis près de 20 ans, l'Assemblée nationale participe au renforcement parlementaire et administratif d'institutions parlementaires d'États en transition ou en consolidation démocratiques, en leur fournissant un appui technique. Ces actions de coopération interparlementaire traduisent la volonté de l'Assemblée nationale de contribuer activement à la promotion ainsi qu'à la consolidation des institutions et des processus démocratiques dans le monde.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a conduit une mission en Asie, du 12 au 20 janvier 2016, dans le but d'établir de nouvelles relations bilatérales avec le Congrès populaire de la province du Shandong, en Chine, et l'Assemblée préfectorale de Kyoto, au Japon. Des rencontres fructueuses avec les principaux dirigeants de ces institutions ont mené à la signature d'un protocole d'entente avec le Congrès populaire de la province du Shandong et d'une déclaration visant à établir des liens formels avec l'Assemblée préfectorale de Kyoto.



Les grands secteurs d'expertise dans lesquels l'Assemblée nationale offre sa collaboration regroupent l'ensemble des composantes parlementaires et administratives, lesquelles concourent à faciliter l'exercice de leur mandat par les élus et à assurer le bon fonctionnement de l'institution parlementaire. De façon générale, ces actions prennent la forme de séminaires ou d'ateliers d'échanges, d'information, de formation ou de perfectionnement. L'essentiel des interventions sont destinées aux nouveaux parlementaires, aux secrétaires généraux ainsi qu'aux fonctionnaires parlementaires. En 2015-2016, l'Assemblée nationale du Québec a offert un soutien direct à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et à l'Assemblée du comté de Nakuru au Kenya.

■ Activités de coopération interparlementaire

Mission d'appui à l'Assemblée nationale (20 juin au 3 juillet 2015, Abidjan, Côte d'Ivoire)

6^e conférence annuelle de l'Association des commissions de finances de l'Afrique de l'Ouest (WAAPAC) (29 et 30 septembre 2015, Lomé, Togo)

Mission d'étude sur le fonctionnement des procédures parlementaires pour des membres de l'Assemblée du comté de Nakuru, Kenya (19 au 20 octobre 2015, Québec, Canada)

Séminaire sur le rôle des parlements par rapport aux industries extractives (7 au 10 décembre 2015, Londres, Royaume-Uni)

Programme international de formation parlementaire

En 2015-2016, l'Assemblée nationale du Québec et l'Université Laval ont mis sur pied un nouveau programme international de formation parlementaire, en collaboration avec la Banque mondiale, afin d'offrir une formation de pointe aux cadres parlementaires francophones et de faciliter le partage d'expériences. La diffusion de ce programme a également été rendue possible avec le soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie.

La première édition du programme a accueilli 16 cadres parlementaires francophones du Bénin, du Burkina-Faso, du Cameroun, du Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), d'Haïti, du Mali, du Niger, de la République Démocratique du Congo et du Togo. Les contenus proposés, de la gestion des ressources humaines au contrôle parlementaire en passant par l'organisation des séances, alliaient la recherche universitaire à la pratique parlementaire. Les ateliers et conférences ont été animés par des intervenants et formateurs venant de Belgique, du Bénin, du Canada, de France, du Gabon, du Ghana et du Québec.



LES RENCONTRES DU PRÉSIDENT AVEC SES HOMOLOGUES

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a reçu plusieurs homologues de parlements étrangers en visite à Québec. L'Assemblée nationale accorde une grande importance à ces rencontres qui favorisent le développement d'une plus grande coopération et de relations dynamiques entre les parlements sur les plans législatif, culturel, économique et technique. Il a, entre autres, accueilli les personnes suivantes.

Rencontres	Thèmes abordés
La présidente du Landtag de Bavière, M^{me} Barbara Stamm (13 mai 2015, Québec)	- La 8^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière - L'actualité parlementaire au Landtag et à l'Assemblée nationale du Québec - La situation politique et économique en Bavière et au Québec
Le président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie, S. E. M. Galust Sahakyan (24 mai 2015)	- L'Assemblée nationale et le système parlementaire québécois - La participation de l'Assemblée nationale du Québec aux travaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie concernant notamment le partage d'expertise et le renforcement de la démocratie dans l'espace francophone - L'importance de la communauté arménienne au Québec et la reconnaissance officielle par le Québec et l'ANQ du génocide arménien
Le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Philippe Courard (9 juin 2015, Québec)	- La situation politique et économique en Belgique et en Région wallonne - La prochaine session du Comité mixte ANQ/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Le projet de partenariat entre l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Laval
Le président du Sénat du Massachusetts, M. Stanley C. Rosenberg (19 septembre 2015, Québec)	- La tenue de la 1^{ère} session de l'Association parlementaire Québec Massachusetts (APQM) et le développement de la relation bilatérale - L'énergie et les changements climatiques
La présidente de l'Assemblée du comté de Nakuru au Kenya, M^{me} Susan Kihika (20 octobre 2015, Québec)	- Le système parlementaire québécois et le fonctionnement général de l'Assemblée nationale - La procédure parlementaire - Le contrôle parlementaire et la reddition de comptes - La participation citoyenne



M. Philippe Courard, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et M. Jacques Chagnon.



M. Stanley C. Rosenberg, président du Sénat du Massachusetts, et M. Jacques Chagnon.

Réunion sur la sécurité dans les parlements

Un groupe de présidents d'assemblées du Canada est venu à l'hôtel du Parlement à l'occasion d'une réunion sur la sécurité dans les enceintes législatives au Canada. Parmi ces présidents d'assemblées législatives se trouvaient : M^{me} Linda Reid (Colombie-Britannique), M. Robert E. Wanner (Alberta), M. Dan D'Autremont (Saskatchewan), M. Daryl Reid (Manitoba), M. Dave Levac (Ontario), M. Kevin Murphy (Nouvelle-Écosse), M. Francis Watts (Île-du-Prince-Édouard), M. George Qulaut (Nunavut), M. David Laxton (Territoires du Yukon) et M. Jackie Jacobson (Territoires du Nord-Ouest).

Les 23 et 24 octobre 2015, l'Assemblée nationale a été l'hôte de la Réunion des présidents d'Assemblée du Canada sur la sécurité. Cette activité avait pour objectif principal de discuter des enjeux liés à la sécurité dans les enceintes législatives et de permettre aux présidents d'assemblée d'acquérir une meilleure connaissance du phénomène de la radicalisation et du terrorisme au Canada. À cet effet, la présentation du journaliste d'enquête et auteur, M. Fabrice de Pierrebou, ainsi que celle de la directrice générale pour le Québec du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), M^{me} Suzanne Tourigny, ont dressé un portrait clair de la situation. Enfin, cette activité a permis de prendre connaissance des particularités en matière de sécurité dans chacune des assemblées législatives et de renforcer les liens de collaboration.



Accueil d'une délégation de parlementaires de la Chambre des députés de la République italienne.

LES VISITES OFFICIELLES À L'ASSEMBLÉE

En tant qu'institution centrale de la démocratie au Québec, l'Assemblée nationale accueille chaque année un grand nombre de parlementaires étrangers, de représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales et de dignitaires étrangers à Québec.

Parlementaires étrangers

- La députée de la 5^e circonscription de Paris, M^{me} Seybah Dagoma (21 avril 2015)
- Le député-questeur de la Chambre des députés italienne, M. Stefano Dambruoso (12 mai 2015)
- Le vice-président du Comité permanent du Congrès populaire du Shandong, M. JIA Wanzhi (16 septembre 2015)
- Le président de la National Conference of State Legislatures (NCSL) et sénateur de l'Utah, M. Curt Bramble (18 septembre 2015)
- Une délégation de l'Assemblée du comté de Nakuru de la République du Kenya (19 octobre 2015)
- Le président du comité permanent du Congrès populaire de la municipalité de Tianjin, M. XIAO Huaiyuan, et sa délégation (23 octobre 2015)
- Une délégation de parlementaires de la Chambre des députés de la République italienne
- Le député de l'État de la Louisiane, M. Stephen Ortego (29 octobre 2015)
- Une délégation de parlementaires new-yorkais (23 février 2016)
- Une délégation de parlementaires sud-africains de la législature de l'État du Cap-Oriental (23 mars 2016)



La secrétaire générale de la Francophonie, S. E. la très honorable Michaëlle Jean, et M. Jacques Chagnon.

Il est de coutume que le président de l'Assemblée nationale reçoive les représentants du corps diplomatique et consulaire pour un entretien à l'occasion de leur prise de poste ou de leur visite d'adieu. Ces représentants sont également conviés à une journée annuelle d'information.

Représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et autres dignitaires étrangers

- Le vice-gouverneur exécutif du Shandong, M. SUN Wei (28 avril 2015)
- La secrétaire générale de la Francophonie, S. E. la très honorable Michaëlle Jean (10 juin 2015)
- Le secrétaire d'État de l'Économie, des Médias, de l'Énergie et de la Technologie de Bavière, M. Franz Pschierer (30 septembre 2015)
- Le ministre d'État des Affaires rurales, de l'Alimentation et de l'Environnement du Royaume d'Écosse et député de Moray, M. Richard Lochhead (10 novembre 2015)

Représentants du corps diplomatique et consulaire

- L'ambassadeur de l'État d'Israël, S.E. M. Rafael Raul Barak (2 avril 2015)
- L'ambassadeur de la République tunisienne, S.E. M. Riadh Essid (14 avril 2015)
- L'ambassadeur de la République de Colombie, S.E. M. Nicolas Lloreda Ricaurte (23 avril 2015)
- L'ambassadrice de la République argentine, S.E. M^{me} Norma Nascimbene (28 mai 2015)
- L'ambassadeur du Japon, S.E. M. Kenjiro Monji (28 octobre 2015)
- L'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, S.E. M. Cornelis Johannes Kole (10 novembre 2015)
- L'ambassadeur de la République du Sénégal, S.E. M. Ousmane Paye (18 novembre 2015)
- L'ambassadeur de la République de Cuba, S.E. M. Julio Antonio Garmendia Pena (24 novembre 2015)
- L'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, S.E. M. To Anh Dung (24 février 2016)
- L'ambassadeur de la Fédération de Russie, S.E. M. Alexander Darchiev (15 mars 2016)
- Le consul général de la République hellénique à Montréal, M. Nicolas Sigalas (6 mai 2015)
- Le consul général du Japon à Montréal, M. Tatsuo ARAI (visite d'adieu) (14 mai 2015)
- La consule générale de la République arabe d'Égypte à Montréal, M^{me} Amal Abdel Kader E. Salama (19 mai 2015)
- Le consul général de la République portugaise à Montréal, M. Jose Eduardo Bleck Guedes de Sousa (27 mai 2015)
- Le consul général de la République de l'Inde à Toronto, M. Akhilesh Mishra (2 juin 2015)
- Un groupe de chefs de poste de carrière (corps consulaire) à l'occasion de leur journée annuelle d'information (4 juin 2015)
- Le délégué Wallonie-Bruxelles à Québec, M. Benoit Rutten (22 septembre 2015)
- La secrétaire générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale, M^{me} Fang Liu (20 octobre 2015)
- Le consul général du Japon à Montréal, M. Hideaki Kuramitsu (28 octobre 2015)
- Le consul général de la République de Corée à Montréal, M. Jin Hur (24 novembre 2015)
- Le représentant de l'État de Bavière au Québec, M. Benjamin Emans (25 novembre 2015)
- Le consul général des États-Unis du Mexique à Montréal, M. Francisco Eduardo Del Rio Lopez (visite d'adieu) (2 décembre 2015)
- Le consul général de Belgique à Montréal, M. Hubert Roisin (23 février 2016)
- Le consul général de la République populaire de Chine à Montréal, M. Peng Jingtao (8 mars 2016)
- Le consul général de la République algérienne démocratique et populaire à Montréal, M. Abdelghani Cheriaf (16 mars 2016)

Les décès d'anciens parlementaires

Plusieurs femmes et hommes, ayant contribué à façonner le Québec d'aujourd'hui, nous ont quittés dans les derniers mois. Outre M^{me} Claire Kirkland-Casgrain, figure marquante de notre histoire, le drapeau a aussi été mis en berne pour l'ancien premier ministre, M. Jacques Parizeau, et l'ancien ministre libéral et maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

LA LISTE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DÉCÉDÉS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2015 ET LE 31 MARS 2016



M. Jacques Parizeau



M. Jean-Paul L'Allier

Ancien député	Circonscription et fonctions notables	Date et âge du décès
Jacques Parizeau	L'Assomption (1976-1984 et 1989-1996) Ancien premier ministre	Le 1 ^{er} juin 2015 à 84 ans
Pierre MacDonald	Robert-Baldwin (1985-1989) Ministre du Commerce extérieur et du Développement technologique (1985-1988)	Le 7 juillet 2015 à 79 ans
Jean Alfred	Papineau (1976-1981)	Le 20 juillet 2015 à 75 ans
Jocelyne Ouellette	Hull (1976-1981) Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement (1977-1981)	Le 20 août 2015 à 71 ans
Pierre de Bellefeuille	Deux-Montagnes (1976-1985)	Le 30 septembre 2015 à 92 ans
Jean-Guy St-Roch	Drummond (1985-1994)	Le 6 novembre 2015 à 75 ans
Aurèle Audet	Abitibi-Ouest (1970-1973)	Le 28 novembre 2015 à 95 ans
Maurice Martel	Richelieu (1966-1970 et 1976-1985) Ministre du Revenu (1984-1985)	Le 1 ^{er} décembre 2015 à 79 ans
Jean-Paul L'Allier	Deux-Montagnes (1970-1976) Ministre des Communications (1970-1975)	Le 5 janvier 2016 à 77 ans
Georges-Émery Tremblay	Bourassa (1966-1973) Ministre des Transports (1970-1971)	Le 25 janvier 2016 à 88 ans
Victor Charles Goldbloom	D'Arcy-McGee (1966-1979)	Le 15 février 2016 à 92 ans
Guy Bélanger	Laval-des-Rapides (1985-1993)	Le 18 février 2016 à 74 ans
François Cloutier	Ahuntsic (1970-1973) L'Acadie (1973-1976) Ministre de l'Éducation (1972-1975)	Le 23 mars 2016 à 93 ans
Claire Kirkland-Casgrain	Jacques-Cartier (1961-1966) Marguerite-Bourgeoys (1966-1973) Ministre (1962-1973)	Le 24 mars 2016 à 91 ans

À la mémoire de Claire Kirkland-Casgrain, décédée le 24 mars 2016 à l'âge de 91 ans, le président de l'Assemblée nationale a annoncé, de concert avec le premier ministre du Québec, la mise en berne du drapeau du Québec sur la tour centrale du parlement, le jour de ses funérailles nationales, de l'aube au crépuscule.

Première femme de l'histoire du Québec à siéger au Parlement en tant que députée, Claire Kirkland-Casgrain accède, le 5 décembre 1962, au cabinet de Jean Lesage comme ministre. À ce titre, elle réalise une importante réforme du Code civil, qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées. À la tête du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, puis des Affaires culturelles, on lui doit, entre autres, la création de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et la Loi sur les biens culturels. Juste avant de quitter la politique active, elle présente le projet de loi créant le Conseil du statut de la femme, en 1973. Elle ajoutera aussi une autre première à sa carrière : elle sera la première femme à être nommée juge à la Cour provinciale, en 1973.



L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
**LES CITOYENS ET
LES ACTIVITÉS
INSTITUTIONNELLES**



LES FAITS SAILLANTS INSTITUTIONNELS

Célébration du 75^e anniversaire de l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises

Le 25 avril 1940, les femmes du Québec obtiennent finalement le droit de voter aux élections provinciales et de se présenter comme candidate. Afin de souligner cet anniversaire, l'Assemblée nationale a lancé une exposition multimédia, *Aux urnes, citoyennes!* qui a pris l'affiche le 22 avril 2015 et s'est poursuivie jusqu'au printemps 2016. Dans cette exposition, les visiteurs pouvaient retracer la longue marche des Québécoises vers les droits politiques à l'aide de documents d'archives inédits, notamment des bulletins de vote, des bulletins de présentation et des affiches électorales. De plus, l'exposition a présenté les pionnières du mouvement des suffragettes qui, en faisant valoir les droits de vote des femmes, ont façonné l'histoire politique du Québec.



D'autres activités thématiques ont également eu lieu pour souligner ces 75 ans, dont une programmation spéciale sur le Canal de l'Assemblée et un documentaire prenant la forme d'un échange entre deux générations de femmes parlementaires. Produit à partir de témoignages d'anciennes élues, des députées actuelles se sont prononcées sur le rôle des femmes au Parlement et les divers enjeux liés à leur engagement politique. Enfin, une conférence sur le thème *Le pouvoir, pierre angulaire de l'égalité* s'est tenue à la Bibliothèque.



Image tirée du documentaire.



Exposition *Entre savoir et pouvoir* pour les 100 ans de l'édifice Pamphile-Le May

L'édifice Pamphile-Le May, siège de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, a célébré en 2015 ses 100 ans d'existence. Cette exposition, installée jusqu'en septembre 2016, relate l'histoire captivante de la construction de l'édifice Pamphile-Le May et l'évolution de la Bibliothèque jusqu'à nos jours. En parcourant l'exposition, les visiteurs peuvent constater la façon dont *savoir et pouvoir* se sont conjugués au fil des ans. Ils peuvent observer différents documents, croquis, photographies ou objets. Il s'agit d'une belle façon de découvrir ou de redécouvrir ce lieu patrimonial ouvert à tous.

Nouveau programme pour les écoles primaires et secondaires

Lancé en août 2015, le programme *Vox populi : Ta démocratie à l'école!* est issu d'un partenariat entre l'Assemblée nationale, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et le Directeur général des élections du Québec. Ce nouveau programme remplace les *Parlements au primaire* et *au secondaire* et propose un mode de fonctionnement des conseils d'élèves, inspiré de celui de l'Assemblée nationale. Ce partenariat avec le Directeur général des élections était naturel, car

tous deux partagent les mêmes objectifs en matière d'éducation à la citoyenneté. Cette nouvelle collaboration permet de joindre plus efficacement les jeunes partout au Québec en offrant des services plus adaptés aux besoins des écoles.



L'Assemblée nationale, un partenaire pour de saines habitudes de vie

Le 23 avril 2015, l'Assemblée nationale a accueilli l'équipe du Défi Santé 5/30, qui invite la population à manger mieux, à bouger plus et à chercher l'équilibre au quotidien. Quelques semaines plus tard, le 2 juin, la caravane du Grand défi Pierre Lavoie s'est arrêtée sur le parvis de l'hôtel du Parlement pour la septième année consécutive afin de dévoiler les noms des écoles gagnantes en 2015 du concours Lève-toi et bouge! Le Grand défi Pierre Lavoie vise à développer de saines habitudes de vie chez les jeunes de 6 à 12 ans et, par effet d'entraînement, chez leurs parents.



En s'associant à ces deux équipes, l'Assemblée nationale souhaite ainsi démontrer son engagement pour de saines habitudes alimentaires et un mode de vie actif auprès des Québécois, en particulier des plus jeunes.

Par ailleurs, une équipe de députés a pris part à nouveau au 1 000 km à vélo, qui se déroulait du 11 au 14 juin 2015, depuis le Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'à Montréal. Cette équipe était composée de députés issus de différents partis politiques, notamment Sylvain Pagé (Labelle), Stéphane Billette (Huntingdon), François Bonnardel (Granby), Sébastien Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) et Simon Jolin-Barrette (Borduas).



En plus d'offrir aux citoyens québécois la possibilité de suivre les travaux parlementaires et d'y participer, l'Assemblée nationale leur ouvre ses portes tout au long de l'année. La mise en place de diverses activités institutionnelles permet au grand public, en effet, de découvrir l'hôtel du Parlement et de mieux comprendre le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

Dans un souci de faire connaître ses activités à la population québécoise, l'Assemblée nationale utilise différents moyens comme les médias sociaux, son site Internet ou encore son canal de télédiffusion.

Les activités spéciales

Quelques activités spéciales ayant eu lieu au sein de l'Assemblée ont marqué l'année 2015-2016. Par leur caractère unique, elles ont permis de célébrer des événements et des accomplissements d'importance, de souligner des réalisations exceptionnelles, de débattre et d'échanger sur des enjeux de société et de rassembler citoyens, professionnels, artistes et parlementaires.

LA MÉDAILLE D'HONNEUR

La Médaille d'honneur est décernée à des personnalités de différents horizons qui, par leur carrière, leurs travaux ou leur engagement, méritent la reconnaissance de l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale et de la société québécoise.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a donc remis la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale à dix personnalités québécoises qui ont marqué le Québec dans leur sphère d'activité respective. Elle a été remise lors de deux cérémonies distinctes :



Le 13 mai 2015

- M^{me} Lucie Chagnon (à titre posthume) et M. André Chagnon, Fondation Lucie et André Chagnon
- M. Claude Gauthier, auteur-compositeur-interprète
- M. Constantinos Madonis, ex-président de la Fédération de soccer du Québec
- M. Charles Tisseyre, journaliste et animateur

Le 25 novembre 2015

- M. Xavier Dolan, réalisateur, scénariste et comédien
- M^{me} Phyllis Lambert, architecte et philanthrope
- M. Yannick Nézet-Séguin, directeur musical de l'Orchestre de Philadelphie et de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam et directeur artistique et chef principal de l'Orchestre métropolitain de Montréal
- M^{me} Mylène Paquette, navigatrice et première Nord-Américaine à parcourir l'océan Atlantique Nord à la rame en solitaire
- M. Serge Savard, ancien hockeyeur et homme d'affaires



LES PRIX DU LIVRE POLITIQUE

Le jeudi 9 avril 2015, le vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. François Gendron, a annoncé les noms des lauréats des 13^e Prix du livre politique sur la Scène des Rendez-vous littéraires du Salon international du livre de Québec. Des bourses totalisant 14 500 \$ en prix ont été décernées à des auteurs et étudiants de 2^e et 3^e cycles qui écrivent sur la politique québécoise.

■ Prix de la présidence de l'Assemblée nationale

Ces prix soulignent la qualité et l'originalité d'un livre portant sur la politique québécoise édité au cours de la dernière année.

Lauréat (5 000 \$) Mathieu Lapointe	<i>Nettoyer Montréal. Les campagnes de moralité publique, 1940-1954, Septentrion.</i>
Finaliste (1 500 \$) Harold Bérubé	<i>Des sociétés distinctes. Gouverner les banlieues bourgeoises de Montréal, 1880-1939, McGill-Queen's University Press.</i>
Finaliste (1 500 \$) Maurice Demers	<i>Connected Struggles. Catholics, Nationalists, and Transnational Relations between Mexico and Quebec, 1917-1945, McGill-Queen's University Press.</i>



■ Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Les Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant sont attribués aux étudiants auteurs d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique au Québec, plus particulièrement sur les institutions et les acteurs politiques. Cette année, trois mémoires de maîtrise ont été primés et, exceptionnellement, une seule thèse de doctorat.



Mémoires de maîtrise

Lauréate (2 000 \$) Andrée-Anne Bolduc	<i>Ces parlementaires qui en disent trop? La conciliation de la liberté de parole des parlementaires et du droit à la dignité des citoyens en droit comparé, Université Laval.</i>
Finaliste (750 \$) Ève Bourgeois	<i>La genèse et le développement des partis politiques au Bas-Canada (1791-1840), Université de Montréal.</i>
Finaliste (750 \$) Olivier Lemieux	<i>Le discours historique comme objet politique : Regard sur l'enseignement de l'histoire du Québec du niveau secondaire de 1967 à 2012, Université de Sherbrooke.</i>



Thèses de doctorat

Lauréate (3 000 \$) Marie-Ève Ouellet	<i>« Et ferez justice. » Le métier d'intendant au Canada et dans les généralités de Bretagne et de Tours au 18^e siècle (1700-1750), Université de Montréal et Université Rennes 2 (France).</i>
---	--

La lauréate de la thèse de doctorat a également remporté le Prix Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec/Ministère des Affaires étrangères de France.

LE LANCEMENT DU LIVRE *HISTOIRE PARLEMENTAIRE DU QUÉBEC, 1928-1962*

Le président, M. Jacques Chagnon, a lancé le 16 février 2016, à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, l'ouvrage *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962*, en présence de plusieurs personnes ayant contribué à la réalisation de ce livre.

L'Assemblée nationale souhaitait, par la publication de cet ouvrage, apporter un éclairage significatif et révélateur sur la société québécoise. Ce recueil résume les 31 278 pages de débats reconstitués de l'Assemblée nationale du Québec des années 1928 à 1962. Il survole, notamment, quatre grandes périodes, correspondant tour à tour à la crise économique mondiale de 1929, à la Seconde Guerre mondiale, au règne de Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, et à l'aube de la Révolution tranquille.

Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962 est une réalisation de l'Assemblée nationale et l'ouvrage est publié par les éditions du Septentrion.



Cet ouvrage a été rendu possible grâce à un collectif d'historiens, dont certains ont travaillé à l'Assemblée nationale, à des étudiants en histoire de 2^e et 3^e cycles et à Christian Blais, historien de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, coauteur et responsable de la direction de cet ouvrage.

Une Assemblée ouverte aux citoyens

Le public peut découvrir l'Assemblée nationale de multiples façons. Ainsi, chaque année, des milliers de visiteurs profitent d'une visite guidée, assistent aux travaux parlementaires ou bien participent à l'une de ses nombreuses activités grand public.

Entre le 1^{er} avril 2015 et le 31 mars 2016, l'Assemblée a accueilli un total de **122 421 visiteurs**. De ce nombre, 19 487 personnes se sont rendues aux restaurants, aux salles de commissions parlementaires et à La Boutique de l'Assemblée.

Les activités pour le grand public

LES VISITES GUIDÉES ET L'ACCÈS DU PUBLIC AU PARLEMENT

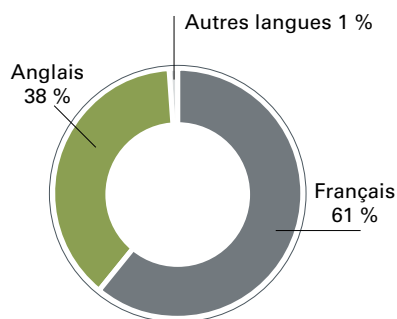
L'Assemblée nationale propose des visites guidées gratuites de l'hôtel du Parlement d'une durée de 45 minutes. Ces visites permettent de découvrir l'histoire et le fonctionnement des institutions parlementaires québécoises, le style architectural Second empire de l'hôtel du Parlement ainsi que les nombreuses œuvres qui se trouvent dans le parlement.

Cette année, **3 892 visites guidées** ont été dispensées, accueillant ainsi **83 639 personnes**, dont **368 à mobilité réduite**. De ce nombre, près de **50 000** étaient des touristes en visite à Québec; ce qui constitue 66 % de toutes les visites guidées.

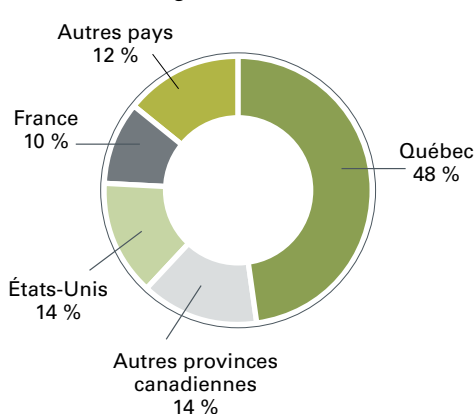
Un total de **1 302 visites de groupe** ont également été réalisées et ont permis à 33 964 personnes de découvrir l'hôtel du Parlement. De ce nombre, **24 500 étudiants** sont venus en groupes, dont plus de 82 % sont originaires du Québec.



Langues parlées des visiteurs

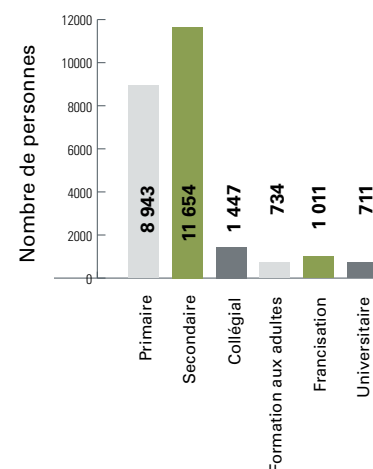


Origine des visiteurs



Groupes scolaires

Statistiques de fréquentation des étudiants



Provenance des demandes de visites guidées pour des groupes du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Provenance des demandes	Nombre de personnes	Nombre de visites
Activités privées	3 914	81
Agences touristiques	9 147	268
Associations et organismes privés	1 924	79
Commission de la capitale nationale du Québec	4 277	128
Députés	1 555	124
Direction du protocole de l'ANQ et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	887	72
Directions et services	1 086	70
Ministères et organismes gouvernementaux	689	29
Organismes scolaires	10 050	337
Visites touristiques extérieures	435	114
Total	33 964	1 302

Au cours de l’été 2015-2016, 435 personnes se sont rendues au kiosque extérieur pour profiter de la visite guidée des jardins et des terrains de l’hôtel du Parlement. Par ailleurs, plus de 20 800 personnes se sont présentées au kiosque pour des demandes d’information générale.

LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

Près de 1 900 visiteurs et citoyens ont souligné la fête nationale du Québec le 24 juin à l’hôtel du Parlement. À cette occasion, des personnages historiques, dont Eugène-Étienne Taché, concepteur de l’hôtel du Parlement, et Pamphile Le May les ont accueillis pour leur faire découvrir le parlement et leur en apprendre plus sur son histoire et les détails de son architecture.



Nouveauté cette année, un chef du restaurant Le Parlementaire offrait une dégustation de sorbets et de pistou, inspirée d’aliments qui poussent l’été dans les jardins du parlement. De plus, à l’extérieur, des experts horticoles de l’Université Laval présentaient les différentes espèces d’arbres et de fleurs qui composent les jardins du parlement ainsi que les aménagements potagers. Visites libres, expositions et découverte de l’horloge de la tour centrale du parlement étaient également au cœur des festivités.

LES JARDINS DU PARLEMENT

Le 10 juin 2015, le président a procédé à l'ouverture annuelle des jardins du parlement.

De mai à octobre, les visiteurs ont ainsi pu découvrir plusieurs variétés de végétaux dans les différentes zones thématiques, cultivés sur les terrains du parlement : arbres fruitiers et tropicaux, jardin de sylviculture, fines herbes, fleurs comestibles, légumes traditionnels et exotiques, petits fruits, plantes médicinales, champignons sauvages, variétés indigènes, etc. Ces aménagements ont été réalisés en association avec l'Université Laval et les Urbainculteurs, en tenant compte des besoins du restaurant Le Parlementaire et de ses chefs. De plus, les visiteurs pouvaient faire de la cueillette dans quatre sections réservées aux potagers en pleine terre.



Miel parlementaire

En plus de cultiver ses fruits, légumes et fines herbes dans les jardins du parlement, l'Assemblée nationale produit également son miel urbain, en collaboration avec la Miellerie de Champlain.

Pour la troisième année, quelque 65 000 abeilles contenues dans les deux ruches, installées sur le toit de l'édifice Jean-Antoine-Panet, ont produit une centaine de litres de miel. Avec leurs multiples variétés de fleurs, les jardins du parlement constituent un garde-manger de choix dans lequel les petites ouvrières ont eu l'occasion de butiner environ 45 sortes de pollen pour produire le miel. En plus d'être vendu à La Boutique de l'Assemblée nationale, ce délice sucré a été utilisé au restaurant Le Parlementaire et offert en guise de cadeau protocolaire.

Vous n'avez pas eu l'occasion de vous procurer un pot de miel? La façon d'y goûter est de venir manger au restaurant Le Parlementaire, ouvert au public depuis plus de 40 ans. Selon l'inspiration du moment, les chefs mettent le fruit du travail des abeilles en valeur!



LES RESTAURANT



Ouvert au public, le restaurant Le Parlementaire se propose d'offrir des produits culinaires des différentes régions du Québec. Il doit, de plus, poursuivre une mission de transmission, d'éducation et de mise en valeur des savoir-faire, des produits et du patrimoine culinaire québécois. Dans le but de poursuivre et d'atteindre ces objectifs, un chef en résidence a joint l'équipe du Parlementaire en août 2014.

En 2015-2016, près de **37 000 personnes** ont mangé à l'une des tables du restaurant **Le Parlementaire** tandis que plus de **30 800** clients ont transité par le **Café du Parlement**. Cela n'inclut toutefois pas toutes les personnes qui ont pris part à des réceptions privées ou encore bénéficié du service traiteur des restaurants.

Les jardins, une source d'inspiration

Les jardins du parlement sont une source d'inspiration pour l'équipe des cuisines du Parlementaire. Chaque matin, du début de l'été jusqu'à l'automne, les chefs et des membres de leur brigade ont visité les jardins pour s'enquérir des prochaines récoltes et créer des plats en fonction de ce que leur inspiraient les produits frais et biologiques des jardins du parlement.



Ainsi, en 2015-2016, Le Parlementaire a produit ses propres herbes salées à partir des récoltes des jardins. Ces herbes servent notamment à la confection de la célèbre soupe aux pois du restaurant. Les maîtres d'hôtel se sont également inspirés des herbes fraîches des jardins pour créer de savoureux cocktails.

Nouveauté cette année : pour la période des fêtes, l'équipe des cuisines a produit des tourtières maison « pour apporter » que les clients se procuraient au Café du Parlement. Autour de 60 tourtières ont été vendues en quelques jours seulement.

Brunchs spéciaux

Le restaurant Le Parlementaire organise des brunchs thématiques pendant l'année, qui permettent aux visiteurs de vivre une expérience culinaire mettant en valeur les saveurs régionales du Québec, en plus de profiter d'une visite guidée de l'hôtel du Parlement.

Les 7 et 14 février 2016, quelque 400 personnes se sont présentées pour les traditionnels brunchs du Carnaval de Québec. Une nouvelle formule a été adoptée cette année. Ainsi, un service à l'assiette comprenant quatre services a remplacé le buffet habituel permettant au chef en résidence de stimuler sa créativité.

Les groupes peuvent également réserver la salle à manger du restaurant Le Parlementaire à leur usage exclusif pour des activités privées telles que des formations, des réunions et des rencontres sociales. Cette année, Le Parlementaire a reçu 69 groupes pour un total de 7 600 clients.

UN LIEU D'ÉCHANGE ET D'APPRENTISSAGE

Journée de familiarisation pour de nouveaux immigrants

Le 26 mai 2015, près de 50 Québécois issus de l'immigration ont été accueillis à l'hôtel du Parlement. Cette journée leur a permis de se familiariser avec l'institution démocratique et de rencontrer le vice-président de l'Assemblée nationale, M. François Ouimet, ainsi que des parlementaires avec qui ils ont échangé afin de mieux connaître l'histoire du Québec et du parlementarisme. Cette journée était organisée en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Commission de la capitale nationale du Québec.



Programme Jeunes explorateurs d'un jour

L'Assemblée nationale a pris part à l'activité Jeunes explorateurs d'un jour le 16 avril 2015. Existant depuis 2005, ce programme a pour but de permettre aux élèves de 4^e et 5^e secondaire et du collégial d'explorer une profession qui les intéresse.

Ainsi, des jeunes ont été parrainés pour la dixième année consécutive par des employés du Service de la télédiffusion des débats. Ces dix jeunes de 4^e et 5^e secondaire ont ainsi pu découvrir l'univers télévisuel en se glissant dans la peau d'une personne exerçant leur profession d'intérêt, notamment celles de caméraman et de réalisateur.

Deux jeunes étudiantes ont aussi pu découvrir le métier d'éditeur des débats parlementaires alors que le Service du Journal des débats s'impliquait dans ce programme pour une deuxième année. Ces étudiantes ont ainsi été jumelées, le temps d'une journée, avec deux éditeurs cumulant plusieurs années de service au Journal des débats afin d'en apprendre davantage sur les particularités de leur travail. Elles ont visité le Service du Journal des débats, rencontré les artisans présents à toutes les étapes de production, assisté à une période de questions et visité la Bibliothèque ainsi que la Tribune de la presse. Puis, elles ont eu la chance d'éditer de courts extraits de différents débats.



La mission éducative

Depuis plusieurs années, l'Assemblée nationale du Québec prône l'engagement citoyen en organisant des activités de familiarisation pour les jeunes, lesquelles leur présentent le fonctionnement des institutions démocratiques et parlementaires. Simulations, jeux-questionnaires, visites de la présidence dans les écoles secondaires permettent aux jeunes et aux moins jeunes de plonger au cœur du travail des députés, d'acquérir des connaissances politiques et de mieux connaître le rôle des acteurs-clés de notre démocratie.

Du primaire au collégial

LES SIMULATIONS PARLEMENTAIRES

Les simulations parlementaires offrent la possibilité aux participants d'expérimenter plusieurs volets du travail de député et de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée nationale, notamment ses règles et ses pouvoirs. En quelques jours, les apprentis députés élaborent des projets de loi et en débattent tout en se familiarisant avec l'art du compromis, du consensus et du respect de l'autre. En plus de favoriser les habiletés de communication orale et écrite, ces simulations contribuent à susciter chez les jeunes l'implication citoyenne.

■ 19^e PARLEMENT ÉCOLIER



Date : 8 mai 2015

Public cible : élèves de 6^e année du primaire

Nombre de participants : plus de 110 jeunes

Projets de loi débattus et adoptés :

- l'enseignement de l'art dramatique au primaire;
- la sensibilisation à l'épargne et au crédit;
- l'utilisation de la tablette numérique dans les écoles.



■ 24^e FORUM ÉTUDIANT



Date : 11 au 15 janvier 2016

Public cible : étudiants du collégial

Nombre de participants : 133 jeunes

Projets de loi débattus et adoptés :

- la Loi optimisant l'éducation préscolaire, primaire et secondaire;
- la Loi créant l'Agence québécoise d'achat et d'approvisionnement en médicaments;
- la Loi sur la réforme des élections provinciales.



Motion sans préavis adoptée à l'unanimité : « Que le Forum étudiant condamne le harcèlement fondé sur l'identité sexuelle. »

Cette motion a été rédigée lors d'une rencontre du Cercle des femmes parlementaires où toutes les participantes du Forum étudiant étaient invitées. M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente du Cercle des femmes parlementaires, a animé les discussions et a parlé de son expérience de parlementaire.

■ 14^e PARLEMENT DES JEUNES

Date : 11 au 15 janvier 2016

Public cible : élèves de 3^e et 4^e secondaire

Nombre de participants : 135 jeunes

Projets de loi débattus, dont seulement le premier a été adopté :

- la Loi sur la redistribution alimentaire;
- la Loi modifiant les critères d'obtention du permis de conduire du Code de la sécurité routière;
- la Loi sur la gratuité des transports en commun pour les étudiants.



Les participants sont assermentés en début de simulation.

Question à l'étude en commission parlementaire

Une commission parlementaire a étudié la question de la dépendance électronique chez les jeunes. Au cours de ce mandat d'initiative, ses membres ont entendu un témoin expert et discuté de plusieurs volets liés à ce sujet.

Parlement jeunesse et Parlement étudiant du Québec

En plus de ses propres simulations parlementaires, l'Assemblée nationale offre un soutien logistique à deux simulations destinées aux jeunes de 18 à 25 ans.

Le Parlement jeunesse du Québec

- **Organisateur :** l'Association québécoise des jeunes parlementaires inc.
- **Date :** 26 au 30 décembre 2015
- **Nombre de participants :** 100 participants

Le Parlement étudiant du Québec

- **Organisateur :** l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec inc.
- **Date :** 2 au 6 janvier 2016
- **Nombre de participants :** 146 participants



Tournoi jeunes démocrates



Le Tournoi jeunes démocrates est un jeu-questionnaire qui invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, ainsi que l'histoire politique du Québec. Le 23^e Tournoi jeunes démocrates a ainsi regroupé 47 équipes, du 10 au 12 avril 2015, à Québec. Quelque 200 jeunes de 4^e et 5^e secondaire et du réseau collégial ont rivalisé pour remporter ce jeu-questionnaire dont le thème principal était les Grands conflits mondiaux du XX^e siècle (1914-1918 et 1939-1945).

Médaille d'or

Catégorie secondaire :

École secondaire Joseph-François-Perrault

Catégorie collégiale :

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (Campus Val-d'Or)



Médaille d'argent

Catégorie secondaire : Collège Durocher St-Lambert

Catégorie collégiale : Collège Jean-de-Brébeuf

Médaille de bronze

Catégorie secondaire : École secondaire Joseph-François-Perrault

Catégorie collégiale : Collège Champlain Saint-Lambert

Bourse d'exemption des frais de scolarité à l'Université Laval (joueur du match)

Catégorie secondaire : Vincent G. Poirier (École secondaire Joseph-François-Perrault)

Catégorie collégiale : Mathieu Lévesque (Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – Campus Val-d'Or)

LA TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE

Dans le cadre de la Tournée de la présidence, le président de l'Assemblée nationale et les trois vice-présidents visitent les écoles secondaires du Québec pour échanger avec les élèves au sujet des fonctions de la présidence et des différents rôles du député. La Tournée permet aux élèves :

- d'approfondir leurs connaissances au sujet de l'Assemblée nationale et de son fonctionnement;
- de promouvoir l'importance de la participation citoyenne auprès d'eux;
- d'échanger sur différents sujets qui leur tiennent à cœur.

Au printemps 2015, le président et les vice-présidents se sont rendus dans 7 écoles secondaires pour y rencontrer 400 élèves de 4 régions du Québec. La Tournée s'est poursuivie à l'automne 2015 et à l'hiver 2016 et a permis à la présidence de rencontrer près de 1 800 élèves de 14 écoles situées dans 8 régions du Québec.

UN NOUVEAU PROGRAMME : VOX POPULI

L'année 2015 a été marquée par la transition entre les *Parlements au primaire et au secondaire* et *Vox populi : Ta démocratie à l'école!* Valorisant l'acquisition et l'apprentissage des valeurs démocratiques, notamment au moyen du processus électoral, Vox populi permet, entre autres, aux élèves d'en connaître davantage sur la démocratie, les rôles du député, la gestion de projets et les habiletés communicationnelles. Des formateurs se rendent sans frais dans les écoles participantes afin de donner une formation aux membres de conseil d'élèves. En date du 31 mars 2016, 277 écoles étaient inscrites au programme et 95 formations avaient été offertes partout au Québec.



Des écoles récompensées

Clôturent les activités de l'ancien programme des Parlements au primaire et au secondaire, une activité reconnaissance s'est tenue à l'Assemblée nationale le 29 mai 2015. Pour l'occasion, six écoles s'étant illustrées pendant l'année scolaire ont été récompensées. La vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Maryse Gaudreault, leur a remis une bourse de 500 \$ et une plaque de reconnaissance pour l'excellence des projets de loi préparés dans le contexte des Parlements au primaire et au secondaire.



Prix des Parlements au primaire	Prix des Parlements au secondaire
Loi sur les déplacements dans les écoles École Jacques-Cartier/St-Denys-Garneau	Loi sur l'aménagement du salon étudiant École du Méandre
Loi sur la culture entrepreneuriale École Notre-Dame	Loi sur le support scolaire à des causes humanitaires École Sainte-Martine
Loi sur la sécurité des piétons à l'école École Terre des jeunes	Loi visant à contrer les effets négatifs des rayons de soleil en milieu scolaire École Saint-François

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR LES ENSEIGNANTS

Lancé à l'automne 2014, le site Internet Par ici la démocratie est l'espace éducatif jeunesse de l'Assemblée nationale. Ce nouvel espace virtuel pose un regard nouveau et original sur nos institutions parlementaires tout en favorisant une meilleure compréhension du rôle fondamental d'un Parlement au sein d'une société.

Le site Internet se veut un outil pédagogique de premier plan pour l'enseignant d'univers social. Ce dernier peut créer un espace personnel lui permettant d'épingler articles, photos, cartes, graphiques ou schémas interactifs, qui lui seront utiles pour planifier ses cours. Les documents présentés sont libres de droits, téléchargeables et modifiables au gré des besoins de l'utilisateur. L'interface est attrayante et adaptée aux jeunes et au milieu scolaire.



Depuis son lancement, le site Internet reçoit en moyenne **2 500 visites chaque mois**. Au 31 mars 2016, il comptait 775 abonnés.

Les universitaires

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Chaque année, la Fondation propose cinq stages de dix mois aux étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise depuis moins de deux ans, assortis de bourses de 21 000 \$. L'excellence du dossier scolaire, l'intérêt pour les institutions démocratiques ainsi que l'implication sociale et communautaire constituent les principaux critères de sélection.

Au cours de leur stage, les cinq candidats choisis vivent concrètement les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes qui en relèvent.

De plus, chaque stagiaire est jumelé tour à tour à un député ministériel et à un député de l'opposition. Les cinq jeunes participent aussi à une mission d'exploration à l'étranger et échangent avec leurs homologues du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Parallèlement à ces activités, ils doivent rédiger un essai sur un sujet lié au parlementarisme et la démocratie.



Fin des stages 2014-2015

Le mercredi 3 juin 2015, une cérémonie a marqué la fin des stages amorcés en septembre 2014 et le dépôt des essais rédigés par les boursiers stagiaires : Antonin Lacelle-Webster, Andrée-Anne Marsan-Paquin, Arnaud Montreuil et Anne-Marie Pilote. La vice-présidente de l'Assemblée nationale et présidente de la Fondation, M^{me} Maryse Gaudreault, a présidé cette cérémonie.

Les essais portent les titres suivants :

- *À la recherche de la « bonne mort » : les groupes de pression et les parlementaires dans le débat sur l'aide médicale à mourir au Québec* (Antonin Lacelle-Webster)
- *Être porte-parole de l'opposition à l'Assemblée nationale du Québec* (Andrée-Anne Marsan-Paquin)
- *Bâtir les archives pour écrire la nation. Les parlementaires, l'écriture de l'histoire et la mise en valeur des archives de la Nouvelle-France au XIX^e siècle* (Arnaud Montreuil)
- *Quand le journaliste devient politicien : de la transmission d'informations aux arcanes du pouvoir* (Anne-Marie Pilote)

Les essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et mis en ligne sur le site Web de la Fondation.

Début des stages 2015-2016

Les stages parlementaires 2015-2016 ont débuté le mardi 1^{er} septembre 2015. Ali Murtadah Al-saleh, Joëlle Boucher-Kirouac, Sophie Jacques-Barma, Katéri Lalancette et Julien Mc Donald-Guimond forment la cohorte 2015-2016. Dès leur arrivée en septembre, ils ont été initiés à la vie parlementaire. Des séances de formation, conçues à leur intention, les préparent à profiter pleinement de leur expérience au sein de l'institution.



LE PROGRAMME DE PAGES ÉTUDIANTS

C'est la 7^e année du programme de pages étudiants à l'Assemblée nationale. Créé en 2009, en collaboration avec l'Université Laval, le programme permet à des étudiants de premier cycle d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de se familiariser avec les institutions parlementaires québécoises.



Près d'une trentaine de candidats sont passés par un processus de sélection où dix jeunes femmes et quatre jeunes hommes ont été retenus pour l'année 2015-2016. Ces étudiants universitaires sont entrés en fonction à la fin du mois d'août 2015 et ont été initiés à leurs tâches auprès des parlementaires sous la supervision du responsable des pages et sergent d'armes adjoint, M. Gilles Jourdain.

Les candidats sont rémunérés sur une base de 10 à 15 heures par semaine et ils doivent également effectuer un projet de recherche reconnu par l'Université Laval. Le stage pratique et la recherche dirigée conduisent à l'obtention de six crédits du programme de baccalauréat auquel ils sont inscrits.

LE JUMELAGE D'ÉTUDIANTS EN DROIT

Depuis les trois dernières années, l'Assemblée propose, conjointement avec l'Université Laval, une formation s'adressant aux étudiants du baccalauréat en droit intéressés par la rédaction législative et le processus parlementaire d'étude de projets de loi.

C'est dans ce cadre que neuf étudiants se sont acquittés de la fonction de légiste lors du dernier Forum étudiant. Encadrés par les légistes de l'Assemblée ainsi que par M^e Lucie Lauzière, professeure et présidente du Comité directeur de la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon de l'Université Laval, ces étudiants ont contribué à l'élaboration de trois projets de loi étudiés par les participants de cette simulation parlementaire.



Fort du succès de cette collaboration entre l'Assemblée nationale et l'Université Laval, une entente de partenariat a été signée afin que cette formation se poursuive et soit offerte sur une base annuelle aux étudiants de l'Université Laval. Les deux institutions souhaitent ainsi favoriser le développement et la mise en application des connaissances acquises par la formation pratique.

LE COURS INTITULÉ DROIT ET PROCÉDURE PARLEMENTAIRES



Ce cours est donné par
M^e Siegfried Peters,
coordonnateur du service
des affaires parlementaires.

Depuis maintenant 12 ans, l'Assemblée nationale offre, en partenariat avec l'Université Laval, le cours Droit et procédure parlementaires. Cette année, ce cours a permis à 18 étudiants inscrits dans les programmes de baccalauréat en droit, en science politique et en affaires publiques et relations internationales d'approfondir leurs connaissances sur la principale institution démocratique de l'État. Parmi les connaissances acquises par les étudiants, mentionnons celles sur les fondements de la procédure parlementaire, les privilèges parlementaires, le rôle de la présidence, le processus législatif et budgétaire ainsi que le travail des commissions parlementaires. Finalement, afin d'obtenir une formation complète et diversifiée, les étudiants visitent l'Assemblée nationale et assistent à une conférence donnée par le secrétaire général.

LE COURS À DISTANCE INTITULÉ PARLEMENTARISME COMPARÉ QUÉBEC-FRANCE

Pour une troisième année consécutive, le cours à distance Parlementarisme comparé Québec-France a été offert aux étudiants, chercheurs, parlementaires et fonctionnaires, de même qu'à toute personne désireuse d'en apprendre davantage sur la manière dont se matérialise la vie démocratique dans les sociétés québécoise et française. Ce cours est le fruit d'une collaboration entre l'Assemblée nationale du Québec, l'Assemblée nationale française et la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval. Il compte sur la collaboration de spécialistes venant de chaque assemblée de même que sur l'apport de professeurs de l'Université Laval et de Sciences Po Bordeaux.

En septembre 2015, 22 étudiants ont pu s'initier, à l'aide d'une plateforme Web dynamique, au fonctionnement des assemblées et au travail parlementaire en jetant un regard comparatif sur ces deux régimes parlementaires. Des vidéos d'experts et des exercices pratiques ont ainsi contribué à mettre en relief leurs similitudes et particularités. De plus, une version adaptée pour le Centre de la francophonie des Amériques a permis à 86 autres étudiants d'avoir accès à leur contenu, participant du même coup à la diffusion des pratiques parlementaires québécoises et au rayonnement de l'Assemblée nationale dans la Francophonie.

LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES



Lancée en novembre 2007, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires est issue d'un partenariat entre l'Assemblée nationale et l'Université Laval. L'Assemblée nationale française, le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, le Commissaire au lobbying ainsi que la maison de sondage CROP sont également des partenaires de la Chaire.

La Chaire poursuit quatre objectifs :

1. Créer un pôle d'excellence universitaire sur la démocratie et les institutions parlementaires.
2. Faire des institutions parlementaires un sujet spécifique de recherche, d'enseignement et de formation en droit, en science politique et en sciences sociales.
3. Sensibiliser les étudiants à tous les aspects du parlementarisme dans les démocraties modernes.
4. Favoriser l'ouverture de la communauté parlementaire sur son environnement.

Ses activités comprennent l'appui à la recherche, une offre de formation continue et un volet de diffusion des connaissances.

Protocole d'entente

À la lumière des réalisations accomplies par la Chaire au cours des cinq dernières années, l'Assemblée nationale et l'Université Laval ont renouvelé leur protocole d'entente assurant ainsi le financement des activités de la Chaire pour une nouvelle période de cinq ans, couvrant les années 2016 à 2021.

Colloque sur la démocratie québécoise et canadienne

Les 8 et 9 avril 2015, la Chaire a tenu un colloque à l'Assemblée nationale sur le thème La démocratie québécoise et canadienne : un bilan de santé. Cet événement a rassemblé des experts universitaires, des élus et des praticiens qui avaient le mandat de peser le pour et le contre d'un certain nombre de propositions de réforme institutionnelle. Un souper-conférence, animé par Bernard Derome, a également été organisé dans le cadre de ce colloque. À cette occasion, Louise Harel et Peter Milliken, en leur qualité d'ancienne présidente de l'Assemblée nationale et d'ancien président de la Chambre des communes, ont discuté des conditions nécessaires à l'adoption d'une réforme parlementaire.



La Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La mission de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale est de répondre aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et des unités administratives de l'Assemblée en leur fournissant des informations, des documents et des analyses fiables et impartiales. Pour ce faire, elle met à leur disposition des services de référence, de recherche, de traitement documentaire et d'indexation, de gestion documentaire, d'archives et de numérisation.

UN APPUI AUX PARLEMENTAIRES ET AUX UNITÉS ADMINISTRATIVES

Demandes ou travaux réalisés	2015-2016
Réponse à des demandes d'information et de recherche documentaire	6 116 demandes
Demandes de dossiers semi-actifs	194 demandes
Demandes d'archives textuelles	204 demandes
Demandes d'archives photographiques	216 demandes
Indexation de pages des débats parlementaires	21 212 pages
Indexation de documents déposés	1 112 documents
Acquisition et catalogage de nouveaux documents	18 173 documents

En 2015-2016, le personnel de la Bibliothèque, par son service de la recherche, a contribué à des mandats exécutés par les 9 commissions parlementaires sectorielles en faisant des analyses et des rapports. Au total, le service a réalisé **40 mandats**, qui ont donné lieu à **119 travaux distincts**, dont 8 rapports de commissions sectorielles déposés à l'Assemblée nationale. La Commission de l'administration publique a aussi demandé un soutien régulier en recherche, notamment pour la production de ses rapports de juin et de décembre 2015 sur l'imputabilité de l'administration publique.

Au cours de l'année, le soutien aux activités de relations interparlementaires et internationales s'est traduit par **69 travaux de recherche**, sous forme de rédaction de discours, de rapports ou de notes d'information.



UNE BIBLIOTHÈQUE OUVERTE AU PUBLIC

Au cours de la dernière année, **10 814 personnes** ont franchi les portes de la Bibliothèque, que ce soit à titre de chercheur, comme invité à un événement spécial ou comme simple visiteur.

De plus, **4 450 citoyens ont utilisé les services** de la Bibliothèque et ont bénéficié d'un service d'accueil, d'orientation ou de formation aux outils disponibles sur place et au site Internet de la Bibliothèque et de l'Assemblée.

Conférences à la Bibliothèque

Trois conférences publiques se sont tenues à la Bibliothèque cette année. M^{mes} Élane Hémond et Pascale Navarro ont présenté, le 16 avril 2015, une conférence intitulée *Le pouvoir, pierre angulaire de l'égalité*. Cette conférence proposait un état des lieux, au Québec et ailleurs dans le monde, en abordant l'angle de l'égalité décisionnelle. Par la suite, M. François Gélneau a fait une présentation en juin intitulée *Transformations démographiques au sein de l'électorat québécois: doit-on s'attendre à un choc des générations?* Enfin, le thème *L'après Conférence de Paris 2015 : les changements climatiques et la biodiversité* a été abordé par M. Dominique Berteaux, en mars 2016. Au total, quelque 250 personnes ont assisté à ces conférences.



M. Dominique Berteaux

LES PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Dans le domaine de la recherche historique et institutionnelle, le projet *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, disponible en ligne dans le site Web de l'Assemblée nationale, s'est enrichi à un rythme soutenu. Cet ouvrage vise à organiser et à diffuser la somme des connaissances acquises sur le parlementarisme au fil du temps. Deux nouveaux numéros du *Bulletin de la Bibliothèque* ont également été publiés en 2015-2016.

La Bibliothèque met à jour et rend disponibles en ligne des bases de données sur différents sujets : partis politiques au Québec, élections et consultations populaires dans le monde, financement public des campagnes électorales, fédéralisme ainsi que la *Bibliographie sur le parlementarisme au Québec*, outil consultable en ligne et constituant la source d'information la plus complète à ce jour sur le travail parlementaire québécois. Cette année, deux guides thématiques ont été mis en ligne : *L'étude des crédits budgétaires des ministères et organismes par l'Assemblée nationale du Québec* et *Le Code civil du Québec : du Bas-Canada à aujourd'hui*.

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale rassemble un patrimoine documentaire unique et précieux, constitué de collections imprimées, audiovisuelles, numériques et d'objets et de fonds d'archives.

En 2015-2016, on pouvait consulter à la Bibliothèque plus de **2,2 millions de documents** tels des monographies, des périodiques, des journaux et des microfilms.

Par ailleurs, la Bibliothèque conserve plus de **250 000 dossiers administratifs et historiques** de l'Assemblée nationale, **51 fonds et 7 collections d'archives privés**, **plus de 6 000 objets et artefacts** témoignant des activités de l'institution depuis 1867 et **73 000 heures d'enregistrement audiovisuel et sonore des travaux parlementaires** de l'Assemblée nationale.

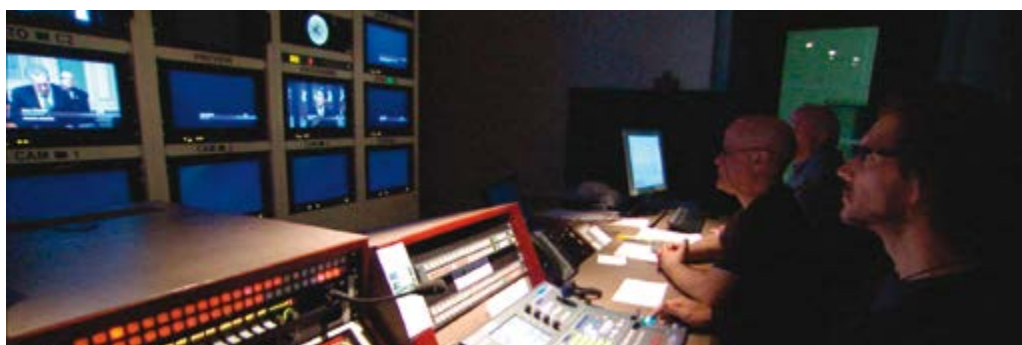


Collection de livres rares et précieux

Enfin, la Bibliothèque conserve une collection de livres rares et précieux, qui ne cesse de s'enrichir. Cette collection est actuellement composée de quelque **9 480 titres**. Elle constitue un héritage et un témoignage de la vie culturelle et parlementaire du Québec. La collection Pierre-Joseph-Olivier-Chauveau est le fleuron de cet ensemble. En 2015-2016, la Bibliothèque a restauré dix documents de la collection des livres rares et précieux, dont huit provenant de la collection Chauveau.

Les moyens de communiquer avec les citoyens

Comme l'Assemblée nationale est soucieuse de se rapprocher des citoyens et de faire connaître ses différentes activités au plus grand nombre de citoyens possible, différents moyens de communication sont privilégiés, notamment le Canal de l'Assemblée nationale, les médias sociaux et les communications avec les représentants des médias. Le public peut ainsi suivre les travaux parlementaires et les activités qui se déroulent à l'Assemblée nationale, et avoir une meilleure compréhension de la mission de l'institution et du travail des députés.



LES ACTIVITÉS TÉLÉDIFFUSÉES ET WEBDIFFUSÉES

Le Canal de l'Assemblée nationale et le site Internet sont les deux principaux outils par lesquels le public peut suivre les travaux parlementaires et toutes les activités institutionnelles.

En 2015-2016, l'Assemblée nationale a ainsi offert à la population québécoise **près de 4 000 heures de contenu** de programmation. Cela représente **1 300 séances de travaux parlementaires**, activités de presse ou institutionnelles.

LES ACTIVITÉS DE PRESSE ET LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les activités de presse font partie intégrante de la vie des parlementaires. Dans la dernière année, **432 activités de presse** (points de presse et conférences de presse) se sont tenues à l'Assemblée nationale. Cela représente une augmentation de 35 % par rapport à 2014-2015. De plus, du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, l'Assemblée a répondu à près de **300 demandes** provenant des journalistes de la Tribune de la presse ou des médias en général. En plus de traiter une quarantaine de demandes de tournage en ses murs, l'Assemblée a aussi diffusé **plus de 70 communiqués de presse** en vue d'informer le public et les médias sur ses activités.

LES PRODUCTIONS TÉLÉVISUELLES

Vulgarisation de la procédure parlementaire



Une dizaine de capsules visant à expliquer et à vulgariser la procédure parlementaire ont été diffusées à partir de l'automne 2015. Ces courtes capsules sont utiles pour décrire certains aspects du déroulement des travaux dans la salle de l'Assemblée nationale et elles permettent de mieux comprendre le travail en commissions parlementaires. À l'aide de graphiques et

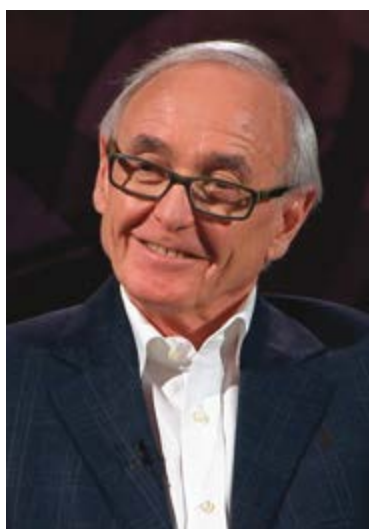
d'explications de conseillers en procédure parlementaire, ces capsules permettent aux téléspectateurs de mieux comprendre le fonctionnement de l'Assemblée nationale, par exemple lors d'un vote par appel nominal ou encore pendant la période de questions et réponses orales.

Rediffusion à la mémoire des parlementaires décédés

Afin de rendre hommage aux députés qui sont décédés, l'Assemblée nationale rediffuse sur le Canal les émissions de *Mémoires de députés* auxquelles le député a participé. La mise en œuvre de cette initiative a débuté à l'occasion du décès de Jean-Paul L'Allier, le jeudi 7 janvier 2016.



Formule renouvelée de la série *Mémoires de députés*



M. John Grant

Après 10 années de production, 269 émissions et 87 anciens députés interviewés, la série *Mémoires de députés*, dans laquelle d'anciens parlementaires témoignent de leur expérience parlementaire, s'est renouvelée.

L'animation a été confiée à John Grant, un ancien journaliste de la Tribune de la presse, dans une toute nouvelle facture visuelle et sonore. La formule narrative a aussi été bonifiée par l'ajout d'archives vidéo permettant de se replonger dans les événements évoqués par les invités. La diffusion de la série remodelée est prévue à l'automne 2016.



LES MÉDIAS SOCIAUX

En complément à son site Web, dans lequel le public peut avoir accès à une pléiade de renseignements utiles sur son fonctionnement et son histoire, l'Assemblée nationale est également active dans les médias sociaux depuis 2011. En date du 31 mars 2016, plus de **6 700 personnes** s'étaient abonnées au compte Twitter de l'Assemblée nationale alors que la page Facebook avait été aimée plus de **6 500 fois**.

Les médias sociaux sont une fenêtre en temps réel sur la vie institutionnelle et parlementaire. Ils occupent une place de choix parmi les canaux de communication de l'Assemblée nationale, car ils répondent, d'une part, aux besoins technologiques grandissants de la clientèle et, d'autre part, au défi constant de l'institution de se rapprocher des citoyens.



Dans une circonscription près de chez vous

Une nouvelle publication hebdomadaire intitulée *Dans une circonscription près de chez vous* a vu le jour en 2015-2016 dans la page Facebook Archives et histoire. Publiée chaque lundi, cette publication, composée de textes, d'une carte et de photos tirées des archives de l'Assemblée nationale, porte sur l'origine du nom des 125 circonscriptions électorales du Québec.

Des capsules tirées de Mémoires de députés

Parallèlement à la série *Mémoires de députés*, l'indexation des sujets traités dans l'ensemble des entrevues accordées par les anciens parlementaires a permis de réaliser une série de capsules extraites de ces entrevues. Ces capsules, diffusées dans les médias sociaux, font ressortir des moments importants de notre histoire tout en expliquant certaines composantes de la vie de parlementaire.



Il est possible de consulter le répertoire complet des médias sociaux de l'Assemblée à assnat.qc.ca/mediassociaux.

L'ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Des formations en mesure d'urgence

Afin de préparer l'ensemble du personnel de l'Assemblée nationale à se préparer aux différentes situations d'urgence auxquelles il peut être confronté, la Direction de la sécurité a mis sur pied un programme de formation intitulé Plan de réponse pour des établissements sécuritaires et autres mesures de sécurité.

La formation, axée principalement sur les mesures à prendre en présence d'un individu armé dans les édifices de l'Assemblée, s'est déroulée de juillet 2015 à janvier 2016. Elle a été donnée à l'ensemble du personnel administratif et politique de l'Assemblée nationale, aux parlementaires et aux membres du Conseil exécutif. Cette formation couvrait également d'autres situations d'urgence, comme l'urgence médicale, l'incendie ou la réception d'un colis suspect.

Les gardiens et les constables de la Direction de la sécurité, intervenants de première ligne, ont quant à eux reçu une formation sur le déploiement rapide et le confinement des occupants en avril 2015. Ils avaient préalablement eu l'occasion de participer en avril 2013, puis en janvier 2015, à des séances de simulation mettant en scène un tireur actif.



Plus d'un quart de siècle de dévouement

Le 24 novembre 2015, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, et le secrétaire général, M. Michel Bonsaint, ont souligné le dévouement de quelques membres du personnel administratif.

Vingt-quatre employés comptaient 25 ans et plus de service alors que quatre employés avaient cumulé au moins 40 ans dans la fonction publique.



À l'arrière : Denis Ouellet, Norman Paradis, François Asselin, Sylvia Ford, Denis Blanchette, Lucie Caron, Marc Paquet, Jean-François Cossette, Louis Gagné, Pierre Bédard, Denis Méthot, Sylvie Tousignant, Katy McNicoll, Sandra Girard, Sophie Deblois.

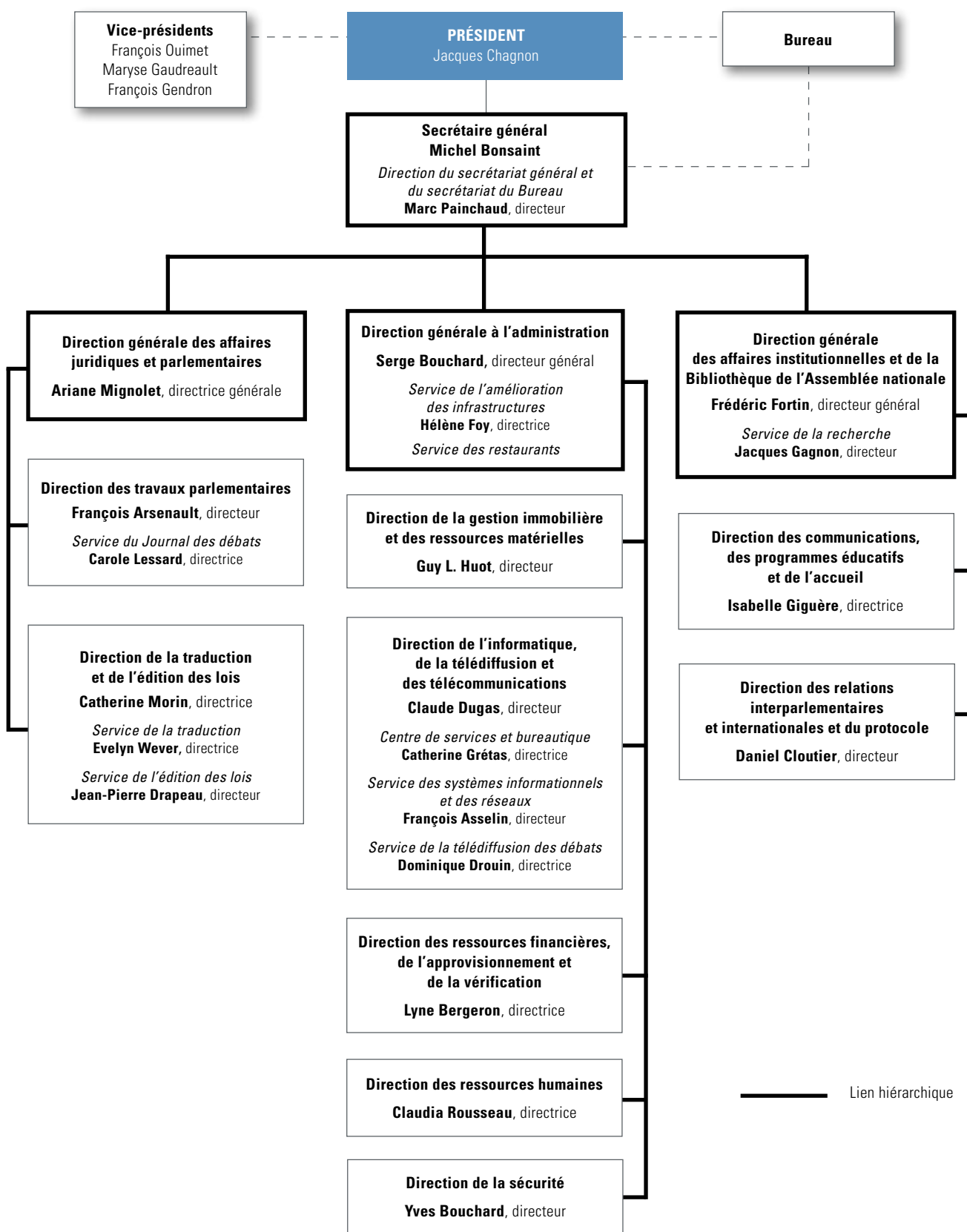
À l'avant : Yolande Blouin, le secrétaire général, Michel Bonsaint, Ginette Brisson-Bolduc, Danielle Beaudoin, Rose-Marie Fournier, Renée Ferland, le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, Anne Levesque, Gladys Romero Gonzalez, Lucielle Rouillard, Jocelyne Ouellet, Hélène Foy.

Le Bureau de l'Assemblée nationale

Le Bureau de l'Assemblée nationale supervise et oriente l'administration de l'Assemblée. Il doit, entre autres, adopter le plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale, approuver ses prévisions budgétaires et réglementer des domaines qui touchent de près les députés, notamment leurs allocations, leurs conditions de travail ainsi que celles des membres de leur personnel.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE AU 31 MARS 2016		
Président du Bureau : M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)		
Membres		
Parti libéral du Québec (5) M. Paul Busque (Beauce-Sud) M. Jean-Denis Girard (Trois-Rivières) M. Pierre Giguère (Saint-Maurice) M. Jean Habel (Sainte-Rose) M. Guy Hardy (Saint-François)	Parti québécois (3) M. Stéphane Bergeron (Verchères) M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis) M. Sylvain Roy (Bonaventure)	Coalition avenir Québec (1) M. Jean-François Roberge (Chambly)
Membres suppléants		
Parti libéral du Québec (5) M. Stéphane Billette (Huntingdon) M. Patrick Huot (Vanier-Les Rivières) M. Michel Matte (Portneuf) M ^{me} Marie-Claude Nichols (Vaudreuil) M. Guy Ouellette (Chomedey)	Parti québécois (3) M. Harold Lebel (Rimouski) M. Dave Turcotte (Saint-Jean) M. André Villeneuve (Berthier)	Coalition avenir Québec (1) M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)

L'organigramme au 31 mars 2016



La masse salariale, les allocations et les dépenses des députés

MASSE SALARIALE DES DÉPUTÉS

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	12 847 177 \$
---	---------------

ALLOCATIONS

Allocations de dépenses, de présence et allocations pour des activités politiques	3 276 277 \$
Allocations de transition (comprend les allocations versées lors du départ d'un député)	419 941 \$
Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement	1 049 035 \$
Logement à Québec ou en banlieue	1 583 426 \$
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	49 649 \$
Frais de fonctionnement du bureau dans la circonscription électorale	5 476 110 \$

DÉPENSES

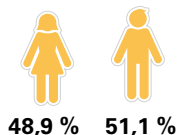
	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	14 604 697 \$	7 985 242 \$	22 589 939 \$
Frais de déplacement	494 571 \$	405 057 \$	899 628 \$
Services de recherche des partis politiques			2 802 892 \$

Les crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2015-2016

	Crédits utilisés* (000 \$)
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	
Bureau du secrétaire général	1 048,7
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PARLEMENTAIRES	
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires	1 178,0
Direction des travaux parlementaires	3 617,4
Direction de la traduction et de l'édition des lois	583,8
	5 379,2
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	
Direction générale des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque	5 043,0
Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole	3 089,5
Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil	3 208,1
	11 340,6
DIRECTION GÉNÉRALE À L'ADMINISTRATION	
Direction générale à l'administration	401,5
Service des restaurants	1 563,1
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	10 994,3
Direction de l'informatique, de la télédiffusion et des télécommunications	9 120,7
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 489,0
Direction des ressources humaines	10 538,1
Direction de la sécurité	5 577,3
	39 684,0
TOTAL ADMINISTRATIF	57 452,5
SERVICES STATUTAIRES AUX PARLEMENTAIRES	65 963,9
DÉPENSES OCCASIONNÉES PAR LE VIREMENT DES SURPLUS AU COMPTE DES REVENUS AUTONOMES	6 396,3
CRÉDITS UTILISÉS	129 812,7
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	5 540,5

* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement et les avances.

Répartition du personnel administratif par genres



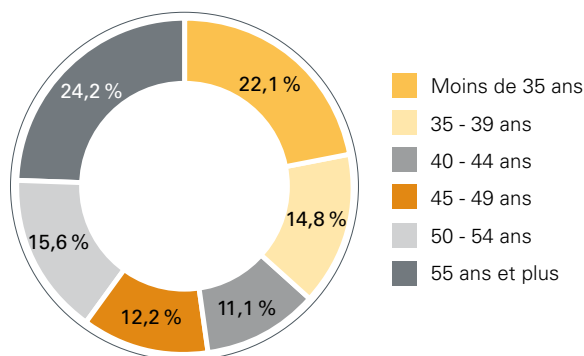
Le personnel

Au 31 mars 2016, le secteur administratif comptait 472 employés réguliers, 176 employés occasionnels et 27 étudiants et stagiaires.

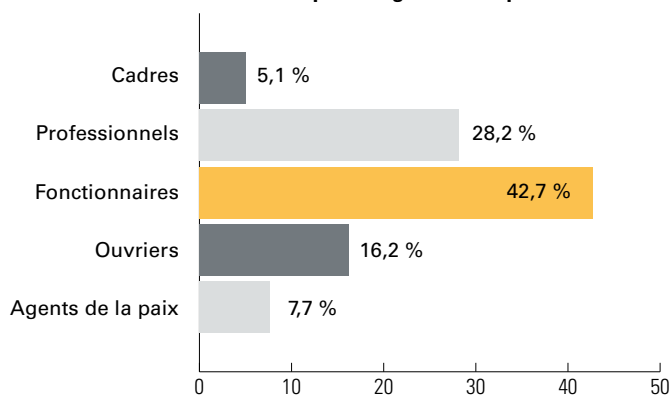
Le secteur politique, composé de directeurs de cabinets, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupe un total de 500 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

L'Assemblée nationale comprend environ 1 175 personnes, qui font fonctionner le Parlement.

L'effectif du secteur administratif par tranches d'âge



L'effectif du secteur administratif par catégories d'emploi



LE PROGRAMME D'ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR ADMINISTRATIF

Depuis 2013, la Direction des ressources humaines propose, sur une base mensuelle, une séance d'accueil destinée aux nouveaux employés, réguliers et occasionnels, du secteur administratif. Cette rencontre facilite leur intégration à l'environnement de travail propre à l'Assemblée. Elle est l'occasion de transmettre de l'information relative à leurs conditions de travail. Ainsi, du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, 37 nouveaux employés ont bénéficié de ce programme.

Lors de cette rencontre, un conseiller en gestion de la main d'œuvre anime la séance. Plusieurs intervenants sont invités, notamment la directrice des ressources humaines et la responsable en éthique. À la fin des séances, les représentants syndicaux se présentent pour répondre à certaines questions et discuter avec les employés.

Au printemps et à l'automne, les nouveaux employés sont invités à deux rencontres en présence du secrétaire général. Cette activité offre l'occasion aux nouveaux employés de faire connaissance avec le secrétaire général et les directeurs généraux et leur permet de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

LES STAGES

Dans l'objectif de promouvoir l'institution en tant qu'employeur de choix et d'offrir à la relève une chance de vivre une expérience de travail unique au sein de l'Assemblée nationale, 35 stagiaires et 32 étudiants ont été accueillis au cours de la dernière année financière au sein de différentes directions. Bien que certains des stages offerts soient de courts stages exploratoires, la plupart de ces personnes représentent un bassin potentiel pour le comblement d'éventuels postes réguliers ou occasionnels.

LES FORMATIONS POUR LES MEMBRES DU BARREAU

Depuis le 1^{er} avril 2009, tous les membres du Barreau du Québec sont soumis à une nouvelle obligation en participant à des activités de formation pour une durée totale de 30 heures par période de référence de deux ans. Ces activités permettent aux membres du Barreau de se maintenir à un haut niveau professionnel, d'être à l'affût des nouvelles pratiques, de parfaire leurs compétences en plus d'acquérir et d'approfondir les compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession d'avocat.

À cet effet, l'Assemblée nationale a poursuivi ses activités dans le cadre du Programme de formation continue en milieu de travail du Barreau du Québec. Soulignons que quatre formations ont été offertes au cours de l'année financière 2015-2016 et que 25 participants, en moyenne, ont assisté à chacune des séances de formation.

DATE	TITRE DE LA FORMATION
2015-05-19	Nouveau code de déontologie des avocats
2015-11-17	Approche pratique des normes du travail
2016-02-16	Médias sociaux 2.0 : Revue de la jurisprudence des tribunaux et au sein des entreprises
2016-03-22	Les grandes lignes du nouveau Code de procédure civile

LE PROGRAMME DE SANTÉ

L'Assemblée nationale se préoccupe de tous les aspects liés à la santé et à la sécurité des personnes dans son organisation, plus particulièrement des volets reliés à la santé physique et mentale, à la sécurité et à la prévention dans les milieux de travail.

En ce sens, diverses activités ont été organisées pour le personnel de l'Assemblée nationale.

- Campagne de vaccination (novembre 2015) : 130 personnes ont été vaccinées.
- Promotion de la semaine nationale de la santé mentale (mai 2015).
- Promotion du défi J'arrête, j'y gagne! (janvier 2016).
- Deux conférences offertes dans le cadre du Programme d'aide aux employés.

D'autres projets

L'IMPLANTATION DU SERVICE EMPLOI EN LIGNE

Le déploiement de la solution de dotation en ligne à l'Assemblée nationale, Emploi en ligne, a eu lieu le 26 octobre 2015. Cette plateforme permet la consultation des offres d'emploi en affectation, en mutation, en promotion ou en recrutement. Elle permet également de poser sa candidature en ligne.

En amont à cette implantation, les employés de la Direction des ressources humaines ont assisté à 73 heures de formation afin de se familiariser avec la nouvelle application. Dans cette foulée, les processus relatifs à la dotation des emplois administratifs ont dû être révisés afin que les stratégies soient adaptées à la nouvelle application.

Notons que ce service en ligne s'inscrit dans la troisième phase (SGR3) du libre-service SAGIR, visant à moderniser la dotation du gouvernement et à soutenir le nouveau cadre normatif. Le projet SGR3 s'articule autour de la définition et de la mise en place d'une solution de dotation en ligne pour les emplois. Cette solution permet de faire évoluer les processus de recrutement, de promotion, de mutation et d'affectation afin que ces processus supportent les modifications qui seront apportées par le projet de loi n° 41, qui modifie la Loi sur la fonction publique.

DES TRAVAUX DE RESTAURATION

Pendant l'année 2015-2016, d'importants travaux de restauration ont été effectués sur l'hôtel du Parlement dans le but de préserver son caractère patrimonial et celui des autres édifices faisant partie du parc immobilier de l'Assemblée nationale.



Une nouvelle porte d'entrée pour l'édifice André-Laurendeau

Les principales interventions, étalées sur une période de sept mois, se résument à la réparation et au polissage du revêtement en acier inoxydable des murs et du vestibule, aux portes, à la grille extérieure ainsi qu'aux ornements en laiton. De plus, plusieurs éléments structuraux fortement corrodés et l'ensemble de la quincaillerie ont été remplacés. Finalement, les fenêtres ont été nettoyées et scellées afin d'empêcher les infiltrations d'eau.

Cette restauration a permis de redonner à cette entrée majestueuse son lustre initial après 80 ans d'existence.

La portion ouest de la façade nord de l'hôtel du Parlement a été restaurée en vue de corriger des placages de pierres défectueux et de reconstruire à neuf le fronton nord-ouest qui présentait des déficiences structurales majeures. La dernière restauration de cette portion de la façade nord datait de l'année 2000.

Les principales interventions ont été le remplacement d'environ 150 pierres, le nettoyage complet des surfaces, le rejointoiement de tous les éléments de maçonnerie ainsi que le remplacement de l'ensemble des pierres et du mur porteur du fronton. Cette dernière intervention a touché plusieurs pierres sculptées de grandes dimensions et reproduites à l'identique par des sculpteurs talentueux.



En outre, des gouttières, encastrées dans le larmier, ont été installées afin d'empêcher le ruissellement de l'eau sur les façades et de mieux les préserver. Cette restauration assure la pérennité de l'hôtel du Parlement, construit il y a plus de 130 ans, et garantit la sécurité des lieux pour les usagers et les passants.

LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉDIFFUSION

Un important développement des infrastructures technologiques a eu cours dans le secteur de la télédiffusion de l'Assemblée nationale en 2015-2016. Ces changements visaient notamment à optimiser les caméras affectées à la captation des activités à la salle du Conseil législatif et la technologie de gestion de l'archivage numérique, et ce, en vue d'assurer la pérennité du système et les liens à l'usage des médias, lesquels sont destinés à la retransmission en haute définition et en direct des activités parlementaires.

LA REFONTE DU SYSTÈME DE PRODUCTION DU *JOURNAL DES DÉBATS*

La phase II du projet de refonte du système de production du *Journal des débats*, qui consistait à moderniser et à optimiser le processus d'enregistrement numérique aux fins de transcription, s'est terminée avec succès à l'automne 2015.

Cette phase permet, entre autres, à l'aide du nouveau système d'enregistrement, Harmony, une meilleure qualité du son, une répartition optimale du travail et un suivi simple et précis du travail de l'ensemble des équipes de production.

Au total, ce sont 157 heures de tests et de formation qu'il aura fallu aux employés du Journal des débats pour se familiariser avec ce nouveau système.

LES ANNEXES

ANNEXE I**Les projets de loi adoptés au 31 mars 2016****Abréviations**

CAN :	Commission de l'Assemblée nationale
CAP :	Commission de l'administration publique
CAPERNE :	Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
CAT :	Commission de l'aménagement du territoire
CCE :	Commission de la culture et de l'éducation
CET :	Commission de l'économie et du travail
CFP :	Commission des finances publiques
CI :	Commission des institutions
CP :	Commission plénière
CRC :	Commission des relations avec les citoyens
CSSS :	Commission de la santé et des services sociaux
CTE :	Commission des transports et de l'environnement

PROJETS DE LOI PUBLICS DU GOUVERNEMENT ADOPTÉS

N° 13	CFP	Loi donnant suite au discours sur le budget du 4 juin 2014 et à certaines autres mesures fiscales (adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
N° 20	CSSS	Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée (Vote : Pour 63, Contre 48, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
N° 28	CFP	Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 (Vote : Pour 64, Contre 43, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2015)
N° 32	CTE	Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)

N° 33	CI	Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 34	CET	Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 36	CTE	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 37	CET	Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (Vote : Pour 89, Contre 22, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2015)
N° 38	CFP	Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec (Vote : Pour 71, Contre 29, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2015)
N° 39	CFP	Loi donnant suite à la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec présentée le 2 décembre 2014 et modifiant diverses dispositions législatives (adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
N° 42	CET	Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail (adopté à la majorité des voix) (printemps 2015)
N° 43	CET	Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 44	CSSS	Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme (Vote : Pour 118, Contre 0, Abstention 0 – adopté à l'unanimité) (automne 2015)
N° 45		Loi n° 2 sur les crédits, 2015-2016 (Vote : Pour 58, Contre 40, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2015)
N° 46	CAT	Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 47	CCE	Loi modernisant la gouvernance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)

- p>
- N° 48 CCE Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
- N° 51 CI Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
- N° 54 CAPERN Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal (Vote : Pour 109, Contre 0, Abstention 0 – adopté à l'unanimité) (automne 2015)
- N° 55 CAPERN Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière (adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
- N° 57 CET Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
- N° 58 CET Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec (adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
- N° 66 CSSS Loi sur les activités funéraires (adopté à l'unanimité) (printemps 2016)
- N° 67 CET Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale (*titre modifié*) (Vote : Pour 106, Contre 0, Abstention 3 – adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
- N° 68 CET Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial d'appel constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant l'article 4.1 de la Loi sur les produits alimentaires (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
- N° 69 CFP Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015 (*titre modifié*) (adopté à la majorité des voix) (automne 2015)
- N° 71 CET Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Vote : Pour 114, Contre 0, Abstention 0 – adopté à l'unanimité) (automne 2015)
- N° 73 CFP Loi concernant principalement la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public (adopté à l'unanimité) (automne 2015)

N° 78	CI	Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat (Vote : Pour 115, Contre 0, Abstention 0 – adopté à l'unanimité) (automne 2015)
N° 80	CP	Loi permettant aux municipalités de neutraliser les déplacements fiscaux vers les immeubles résidentiels (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
N° 90		Loi n° 1 sur les crédits, 2016-2017 (Vote : Pour 64, Contre 38, Abstention 0 – adopté à la majorité des voix) (printemps 2016)

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT AU NOM D'UN DÉPUTÉ ADOPTÉ

N° 493		Loi proclamant la Journée Nelson Mandela (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
--------	--	--

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ ADOPTÉS

N° 205	CAT	Loi concernant la Ville de Sherbrooke (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 206	CAT	Loi concernant la Ville de Mercier (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 207	CAT	Loi concernant la Ville de Boucherville (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 208	CAT	Loi concernant la Ville de Saint-Félicien (adopté à l'unanimité) (printemps 2015)
N° 210	CAT	Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
N° 213	CAT	Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
N° 216	CCE	Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun (adopté à l'unanimité) (automne 2015)
N° 217	CFP	Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée (adopté à l'unanimité) (automne 2015)

ANNEXE II

Les mandats des commissions parlementaires terminés ou en cours de réalisation au 31 mars 2016

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La Commission de l'Assemblée nationale n'a réalisé aucun mandat au cours de l'année 2015-2016.

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics concernant

- La gestion administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- La gestion administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux
- La gestion administrative de la Commission des libérations conditionnelles
- La gestion administrative du ministère du Conseil exécutif
- La gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- L'indemnisation et la réadaptation des travailleurs ayant subi une lésion professionnelle (Chapitre 4 du rapport du Vérificateur général – Printemps 2015)
- L'application de la loi à l'égard de la sécurité et de l'exploitation des barrages (Chapitre 3 du Commissaire au développement durable – Printemps 2015)
- Les contrats présentant des situations à risque au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (Chapitre 6 du rapport du Vérificateur général – Printemps 2015)
- La gestion administrative de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- La gestion administrative et les engagements financiers de la Commission de la fonction publique
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Sécurité publique
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations
- L'administration et le contrôle de la rémunération des médecins (Chapitre 3 du rapport du Vérificateur général – Automne 2015)
- Les contrats en technologie de l'information (Rapport de vérification particulière du Vérificateur général)
- Le rapport annuel de gestion 2014-2015 et les engagements financiers du Vérificateur général

● Terminé ● En cours

-
- La gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Famille et la qualité, la performance et la reddition de comptes des services de garde éducatifs à l'enfance (Suivi du chapitre 5 du Vérificateur général – Automne 2011)
 - La gestion administrative de la Régie du logement
 - La gestion et l'aide financière du Fonds vert (Chapitre 4 du rapport du Commissaire au développement durable – Printemps 2014)

Autre mandat

- Élections à la vice-présidence de la Commission

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES,
DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du livre vert intitulé *Orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale*

Mandats prévus au Règlement

- Élections à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation de la députée de Mirabel au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, sur le sujet suivant : Les enjeux et défis du secteur agricole au Québec

Mandats d'initiative

- Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

• Terminé • En cours

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats confiés par l'Assemblée

- Étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit
- Consultations particulières et étude détaillée sur le projet de loi n° 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Ville de Sherbrooke
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant la Ville de Mercier
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Boucherville
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la Ville de Saint-Félicien
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de Mascouche
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi concernant la Municipalité régionale de comté Les Moulins
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Saguenay
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la taxe foncière applicable à PF Résolu Canada Inc. à titre d'autoconsommatrice de l'énergie électrique produite par ses installations hydroélectriques sur le territoire de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Drummondville
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

• Terminé • En cours

Mandats prévus au Règlement

- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation du député de Jonquière au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire sur le sujet suivant : Le laxisme du gouvernement dans le dossier des infrastructures, ses compressions dans les différents outils de développement de nos régions et l'absence d'un plan économique pour relancer l'économie du Québec
- Interpellation du député de Gaspé à la ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional sur le sujet suivant : Le manque de vision du gouvernement en matière de développement des régions

Mandat conféré par une loi

- Étude des rapports de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

Mandat d'initiative

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société d'habitation du Québec

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi modernisant la gouvernance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
- Consultations particulières sur le projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance de la commission scolaire
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun

Mandats prévus au Règlement

- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation du député de Lac-Saint-Jean au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur le sujet suivant : L'aveu du premier ministre, selon lequel certaines compressions du gouvernement touchent les services à la population, dont ceux destinés aux plus vulnérables, et leurs conséquences directes pour les élèves québécois

• Terminé • En cours

- Interpellation du député de Lac-Saint-Jean au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le sujet suivant : La perte de confiance généralisée envers le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Interpellation de la députée de Gouin au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur le sujet suivant : L'éducation, une priorité absolue au Québec où tous les enfants doivent être éduqués dans des conditions permettant leur plein développement

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire

Mandat d'initiative

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandats confiés par l'Assemblée

- Étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail
- Étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique

● Terminé ● En cours

-
- Étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial d'appel constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant l'article 4.1 de la Loi sur les produits
 - Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi
 - Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
 - Consultations particulières sur le projet de loi n° 75, Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la vice-présidence
- Étude des crédits budgétaires 2015-2016

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise
- Étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi donnant suite au discours sur le budget du 4 juin 2014 et à certaines autres mesures fiscales
- Étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec
- Étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi donnant suite à la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec présentée le 2 décembre 2014 et modifiant diverses dispositions législatives
- Étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées principalement à l'occasion du discours sur le budget du 26 mars 2015
- Étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public
- Étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics

• Terminé • En cours

- Consultations particulières sur le projet de loi n° 88, Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales
- Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 217, Loi concernant la continuation de La Mine Belleterre Québec Ltée (libre de responsabilité personnelle) et de la Société Minière de la Baie de Boston Ltée

Mandats prévus au Règlement

- Élections à la vice-présidence de la Commission
- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation du député de Granby au ministre des Finances sur le sujet suivant : La nécessité d'une baisse du fardeau fiscal des citoyens et d'un plan de relance économique dans le contexte prébudgétaire
- Interpellation du député de Mercier au ministre des Finances sur le sujet suivant : Les mesures à prendre pour corriger les injustices fiscales subies par les contribuables en raison des privilèges accordés au 1 % des plus fortunés
- Interpellation du député de La Peltre au président du Conseil du trésor sur le sujet suivant : Les dérives dans la gestion des projets de technologie de l'information au gouvernement
- Interpellation du député de Granby au ministre des Finances sur le sujet suivant : Les nombreuses hausses de taxes et de tarifs imposées par le gouvernement libéral aux citoyens québécois
- Interpellation du député de La Peltre au président du Conseil du trésor, sur le sujet suivant : La gestion gouvernementale des projets informatiques
- Poursuite du débat sur le discours du budget

Mandat d'initiative

- Le phénomène du recours aux paradis fiscaux

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultation générale sur le document intitulé *Orientations gouvernementales pour un gouvernement plus transparent, dans le respect du droit à la vie privée et la protection des renseignements personnels*
- Consultations particulières sur le projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives

● Terminé ● En cours

-
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes
 - Consultations particulières sur le projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu
 - Étude détaillée du projet de loi n° 78, Loi encadrant l'octroi des allocations de transition aux députés qui démissionnent en cours de mandat
 - Étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi visant à assurer une meilleure concordance entre les textes français et anglais du Code civil

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission
- Audition du Directeur général des élections
- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation du député de Chicoutimi et chef de l'opposition officielle au premier ministre sur le sujet suivant : Comme le soulignait le président de l'Islande, le 24 février 2015, « L'indépendance en soi ne peut jamais être négative »
- Interpellation du député de Verchères au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, sur le sujet suivant : Les engagements électoraux des partis politiques fédéraux dans les champs de compétence du Québec

Mandat conféré par une loi

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale

Mandats d'initiative

- Étude du plan de restructuration annoncé par la directrice des poursuites criminelles et pénales
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative des 18 Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec
- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Comité consultatif du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale

● Terminé ● En cours

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat confié par l'Assemblée

- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec

Mandats prévus au Règlement

- Élection à la vice-présidence
- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation du député de Richelieu à la ministre responsable des Aînés sur le sujet suivant : L'impact de l'austérité libérale sur les conditions de vie de nos aînés

Mandats d'initiative

- Étude des mécanismes entourant la revente des permis octroyant des places en garderies privées subventionnées
- La place des femmes en politique
- Les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats confiés par l'Assemblée

- Étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi sur les activités funéraires
- Consultations particulières sur le projet de loi n° 81, Loi visant à réduire le coût de certains médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments en permettant le recours à une procédure d'appel d'offres

Mandats prévus au Règlement

- Étude des crédits budgétaires 2015-2016
- Interpellation de la députée de Taillon au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : La volonté du ministre de la Santé et des Services sociaux de légaliser la facturation des frais accessoires aux patients

• Terminé • En cours

Mandats conférés par une loi

- Étude des rapports annuels 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie et Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Étude des rapports annuels de gestion 2013-2014 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James

Mandats d'initiative

- Examen des orientations, des activités et de la gestion des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James
- Les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandats confiés par l'Assemblée

- Consultations particulières sur le document d'information sur le transport rémunéré de personnes par automobile
- Consultations particulières sur le livre vert intitulé *Moderniser le régime d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement*
- Consultations particulières sur le document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 36, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif
- Consultations particulières et étude détaillée du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal

• Terminé • En cours

Mandat prévu au Règlement

- Étude des crédits budgétaires 2015-2016

Mandats conférés par une loi

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile
- Étude du rapport d'évaluation 2013, cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges

Mandat d'initiative

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

● Terminé ● En cours

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Renseignements généraux

Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

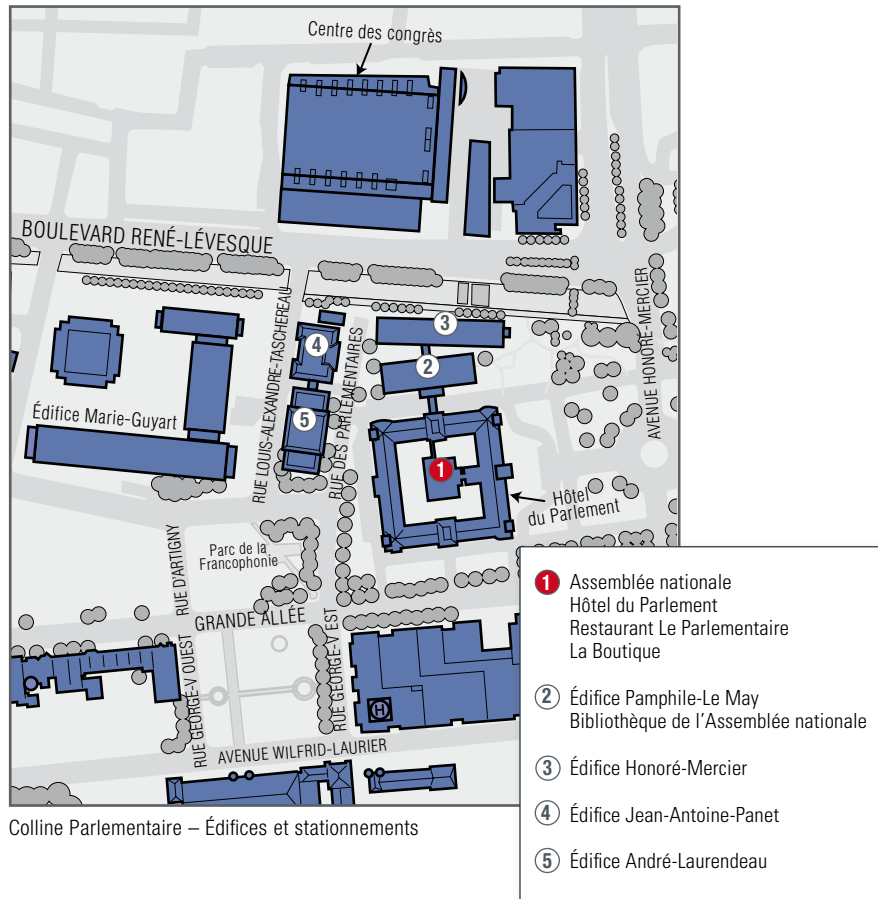
Horaire habituel*

De la fête du Travail au 23 juin :
du lundi au vendredi, 8 h à 17 h

Horaire d'été (24 juin à la fête du Travail)

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 Samedi et dimanche et jours fériés,
de 9 h 30 à 16 h 30

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



LES VISITES GUIDÉES

Horaire habituel*

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 15

Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 15

Samedi et dimanche, 24 juin, 1^{er} juillet et
fête du Travail, de 9 h 30 à 16 h 15

Des visites guidées extérieures
sont aussi offertes.

Les groupes de plus de 10 personnes
sont priés de réserver.

Renseignements

Téléphone : 418 643-7239

Télécopieur : 418 646-4271

Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

LA BIBLIOTHÈQUE

Horaire habituel*

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

LE RESTAURANT LE PARLEMENTAIRE

Horaire habituel*

Du lundi au vendredi, de 8 h à 14 h 30

Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)

Du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h

Réservations

Téléphone : 418 643-6640

Télécopieur : 418 643-6378

Courriel : resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE

Horaire habituel*

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

Horaire d'été (du 24 juin à la fête du Travail)

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30

Samedi et dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30

Renseignements

Téléphone : 418 643-8785

Télécopieur : 418 528-6022

Courriel : boutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Juin 2016



Papier fabriqué au Québec

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3
assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca



assnat.qc.ca/mediassociaux



Papier fabriqué au Québec

